

Châtel



Bulletin municipal

N°24 - Avril 2025

SOMMAIRE

4

DOMAINE SKIABLE ET ACTIVITÉS DE LOISIRS

8

FINANCES

10

COUP DE PROJECTEUR

17

SÉCURITÉ - SANTÉ

20

ENVIRONNEMENT

24

ÉVÈNEMENTS

34

RETOUR EN IMAGES

36

VIE SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

42

CULTURE ET PATRIMOINE

44

ÉCOLE DE MUSIQUE

46

LE PERSONNEL COMMUNAL

50

VIE QUOTIDIENNE

54

ÉTAT CIVIL

56

INFORMATIONS PRATIQUES

Bulletin Municipal de Châtel

Directeur de publication

Nicolas Rubin

Rédaction

Services communaux

Crédits illustration

Agence Dress-Codes

Adobe stock

Freepik

Crédits photos

Les services communaux

Nicolas Rubin

Châtel Tourisme

L'école de Châtel

Val Média - Lambert Meyer

Ski Club Vallée d'Abondance

Création et impression

Agence Dress-Codes

Édito

Mesdames, Messieurs, Châtelanes et Châtelans, Amis de Châtel,

Voici à votre disposition, les éléments les plus expressifs conduits par et pour votre collectivité, ses besoins, ses attentes, son présent et son avenir.

Cette année 2024 encore, a été la somme d'engagements pris, de réponses aux imprévus par la réactivité bien connue de l'échelon communal, sur l'ensemble des terrains de nos compétences et ce grâce à un conseil municipal présent et actif, des élus bien impliqués aux côtés d'équipes administratives et techniques performantes.

C'est un résultat collectif qui respecte nos engagements pour un service public de qualité, toujours perfectible mais très attentif à être au plus près des sollicitations et des attentes de tous.

L'année en cours sera tout aussi dynamique et nous ne relâcherons pas nos efforts avec des réalisations déjà engagées pour la commune et de nouveaux projets pour la société des remontées mécaniques au niveau du domaine skiable et des activités de sports et de loisirs. Si la commune et la société des remontées mécaniques sont bien séparées dans leurs fonctionnements, elles sont parfaitement coordonnées et agissent ensemble pour la marque Châtel.

Les communes supports de station doivent rester vigilantes sur leur avenir et, si Châtel le reste, elle a su depuis plusieurs années déjà conforter sa place et répondre avec efficacité aux nouveaux enjeux liés au changement de perception du tourisme et à l'évolution des conditions météorologiques et climatiques...Elle est plutôt en avance et ne saurait en même temps prendre du retard.

L'environnement communal, au sens large, est une préoccupation quotidienne et nous veillons à ce que chacun prenne bien conscience de ses responsabilités en ce domaine.

Dans cette optique, la commune va faire établir son bilan carbone pour connaître sa réelle position et en découlera un plan d'actions dynamique vers une trajectoire bas carbone, en relation avec nos objectifs de développement.

L'urbanisme restera encore parmi les sujets voués à une grande attention et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en révision sera soumis à votre réflexion dans le cadre d'une concertation et d'une enquête publique.

La construction doit et va être recentrée par les nouvelles directives et réglementations nationales, se traduisant par la réduction des enveloppes constructibles et la volonté de consacrer un fort intérêt pour le logement permanent.

Convaincu que notre collectivité a et aura toujours de beaux jours devant elle, elle vit, s'aménage, se diversifie, s'épanouit pour le bien de ses habitants permanents, secondaires ou occasionnels et c'est ensemble que nous nous dirigeons vers ces étapes communes.

L'évènement de l'année sera sans aucun doute l'arrivée finale du Tour de France femmes pour laquelle je vous invite d'ores et déjà à vous préparer pour que la fête soit belle et grandement populaire à l'image des femmes et du sport !

Votre village est fier de vous et vous lui rendez bien !

Que cette année soit belle pour vous, vos proches, vos projets, avec générosité et solidarité.

Faites le plein de santé et plus encore !

Bonne lecture et à tout bientôt !



NICOLAS RUBIN

Maire de Châtel, 1er Vice Président du Conseil Départemental, Président de L'Association des maires 74

Domaine Skiable et Activités de Loisirs

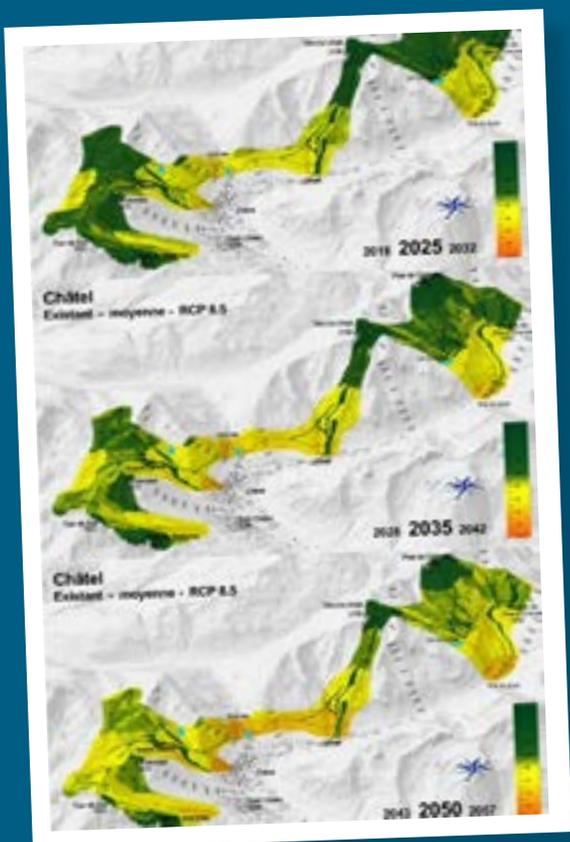


En 2025, c'est presque 20 M€ qui seront investis pour le transport de personnes et la diversification de l'offre touristique avec le remplacement, après 38 ans de service, de la télécabine du Linga par un télésiège haut débit, la suite de la rénovation/modernisation des cabines de Super Châtel et un second tapis pour débutants à Super-Châtel.

La construction d'une piste de luge 4 saisons sur le secteur de Vonnès est également en cours d'étude et viendra renforcer l'offre touristique de la station.



« Notre SAEM est le moteur de l'économie touristique et de l'emploi, direct et indirect, ses filiales comprises. Elle se place dans le top 15 des stations les plus dynamiques du territoire national. Emploi en haute saison près de 400 personnes entre Châtel, La Chapelle d'Abondance et Torgon. Son action ne se résume pas à l'hiver mais à l'attractivité territoriale globale. Son implication dans les Portes du Soleil la place comme la plus investie en soutien de ses partenaires, notamment à La Chapelle d'Abondance, Torgon, Portes du Soleil Suisse, Saint Jean d'Aulps et Morzine. » précise Nicolas RUBIN, Président du Conseil d'Administration.



CLIMSNOW

L'étude **Climsnow** a pour objectif de guider les futurs investissements dans la station en tenant compte de l'**évolution des conditions d'enneigement** naturel ou issu de la neige de culture dans les années à venir. Ce projet a été réalisé par le bureau d'étude Dianeige, en collaboration avec le Centre d'Études de la Neige de Météo-France, et se base sur plusieurs scénarios climatiques établis par le GIEC. L'étude évalue la capacité future d'exploitation des activités liées à la neige à différents horizons, notamment en 2030, 2050 et 2100.

La restitution de cette analyse a eu lieu le 19 décembre 2023 en salle du Conseil Municipal, en présence des représentants de l'exploitant du domaine skiable. Le rapport final présente une cartographie détaillée des conditions d'enneigement prévisionnels à ces différentes échéances, offrant ainsi aux gestionnaires un outil précieux pour adapter et programmer les futurs aménagements et équipements nécessaires au domaine skiable et plus largement au bon fonctionnement de l'économie locale.

Les Portes du Soleil fêtent leurs 60 ans



Un nouveau directeur pour l'association

Le lundi 2 décembre dernier, l'Association Internationale des Portes du Soleil a officiellement nommé Fabrice Mielzarek en tant que nouveau directeur, succédant ainsi à Benoît Cloirec.

Avec une expérience notable dans l'industrie du tourisme de montagne, il a découvert sa passion pour ce secteur lors d'un emploi saisonnier à Méribel, après avoir étudié le tourisme à Lille. Cette expérience a marqué le début d'une carrière entièrement dédiée au tourisme, avec une première étape dans l'hôtellerie à Flaine et Saint Cyprien, suivie d'un poste de directeur adjoint à l'Office de Tourisme de Flaine. Par la suite, il a occupé des fonctions de direction dans plusieurs stations, notamment aux Houches, à Châtel, à Méribel, à Orcières Merlette et à Villard de Lans.

Aujourd'hui, il a choisi les Portes du Soleil pour ancrer son dernier projet professionnel. Dans ce rôle stratégique, il s'engage à renforcer l'attractivité de cette destination unique, en développant les synergies entre les stations du Valais et du Chablais. Reconnu pour ses compétences en communication, management et gestion de projets à l'échelle locale et internationale, Fabrice se distingue par son enthousiasme, son sens du relationnel et son esprit d'équipe.

Passionné par la montagne, il est animé par une vision claire : offrir des expériences authentiques et mémorables aux visiteurs et aux résidents, tout en préservant les richesses naturelles et culturelles des Portes du Soleil.



Fabrice Mielzarek, Directeur de l'Association / Georges Coquillard, Président de l'Association et Benoît Cloirec

A propos du domaine des Portes du Soleil

Le 31 août 2024 restera gravé dans les mémoires. Les Portes du Soleil ont célébré leur **60ème anniversaire**, réunissant des passionnés de montagne.

Né de l'imagination d'une poignée d'enthousiastes en 1964, ce géant de la glisse franco-suisse n'a cessé de grandir pour devenir l'un des plus grands domaines skiables au monde.

DES CHIFFRES VERTIGINEUX !

- **12 stations** : Réparties entre la France et la Suisse, les 12 stations des Portes du Soleil offrent une diversité de paysages et d'ambiances inégalées.
- **650 km de pistes** : Un réseau immense qui ravit skieurs débutants et confirmés, offrant un terrain de jeu infini pour tous les niveaux.
- **196 remontées mécaniques** : Modernes et performantes, elles permettent de rejoindre les sommets en toute fluidité.
- **Des millions de journées skiées chaque année** : Un succès qui témoigne de l'attrait de ce domaine unique.

UNE HISTOIRE D'HOMMES ET DE MONTAGNES

L'aventure des Portes du Soleil a débuté dans les années 1960, lorsque quelques visionnaires ont eu l'idée de relier les stations de ski des deux côtés de la frontière. Un projet ambitieux qui a nécessité des années de travail et de coopération.

Aujourd'hui, les Portes du Soleil, c'est bien plus qu'un simple domaine skiable. C'est un lieu de vie, un espace de rencontres et d'échanges, un patrimoine commun à deux pays.

En bref, les Portes du Soleil, c'est 60 ans d'histoire, d'innovation et de passion. Un anniversaire qui marque un tournant et qui promet un avenir radieux pour ce joyau des Alpes.

La SAEM Sports et Tourisme, notre exploitant de domaine skiable et d'activités de loisirs a réalisé sa meilleure saison en 2024. Elle prouve son dynamisme et son regard attentif à la qualité, elle est le plus gros employeur de la commune.

L'intersaison 2024 lui a permis de réaliser encore de beaux travaux, de nécessaires investissements, en adaptation constante avec les attentes et les exigences de sa clientèle pour les deux saisons qui font la force d'attractivité de notre station.



En 2024, les investissements se sont élevés à 5 M€ pour l'amélioration, la modernisation des réseaux de neige de culture, la création d'un tapis de transport pour débutants à Super-Châtel, la rénovation par étapes des cabines de la télécabine de Super-Châtel, l'aménagement d'un parking, la réalisation d'un ouvrage d'accès et de sécurité, de paravalanches sur le domaine de Linga / Prè la Joux, l'acquisition d'engins de damage.



Finances

INTERVIEW

Jérôme BUTTOUDIN

(1^{ER} ADJOINT EN CHARGE
DE LA COMMISSION FINANCES)

et Erika BENAND

(RESPONSABLE FINANCES)



Pour commencer, pouvez-vous faire un point sur les opérations structurantes en cours ?

Jérôme BUTTOUDIN : Après un début de mandat consacré aux études de conception et de programmation, nous sommes désormais entrés dans la phase concrète de réalisation des projets phares du plan de mandat. Effectivement après l'inauguration fin 2023 de la résidence des Combelles, dès le début d'année, ce sont les opérations d'aménagement du lac de Vonnes et de construction de l'espace culturel et touristique qui ont mobilisé notre énergie et nos finances.

Erika BENAND : En effet, ces projets représentent un investissement global de 14.5 millions d'euros. Nous avons pu, par ailleurs, bénéficier du concours financier de nos partenaires habituels que sont notamment le Département, la Région et l'Etat pour un montant de 5.8 millions d'euros.

Quelles sont les incidences de ces investissements sur le budget communal ?

Jérôme BUTTOUDIN : Dans cette période où les économies sont à l'ordre du jour, les dotations en baisse et les subventions plus difficiles à obtenir, ces investissements conséquents obligent la commission finances, en lien avec les services, à une vigilance accrue sur la maîtrise des dépenses et charges ainsi que sur la capacité d'autofinancement de la commune.

Erika BENAND : À ce titre, depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche de suivi des investissements via l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) permettant de programmer dans le temps nos investissements avec une vision sur 5 à 7 ans. Par ailleurs, le service finances a amorcé la tenue d'une comptabilité analytique afin d'évaluer le coût du service public.

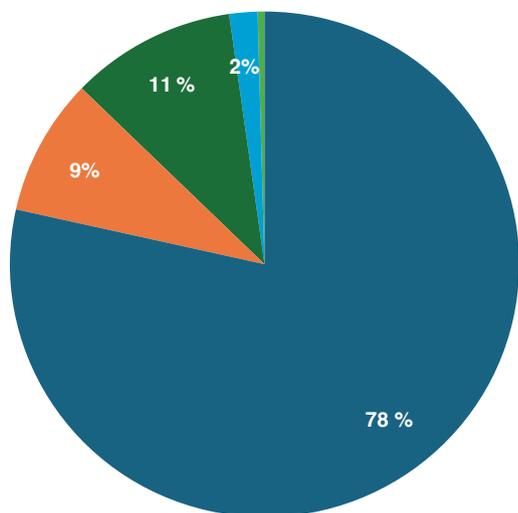
Comment intégrez-vous la transition écologique dans les perspectives budgétaires ?

Jérôme BUTTOUDIN : Au cœur de ces projets, la commune porte des ambitions fortes en matière de transition écologique et de préservation de la biodiversité. Ces objectifs se sont traduits par notamment la renaturation et la desimpermeabilisation des rives du lac de Vonnes, l'utilisation du bois des alpes et l'installation de tuiles photovoltaïques sur l'espace culturel et touristique ainsi que dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Erika BENAND : Pour aller plus loin et généraliser cette démarche dans nos stratégies d'investissement, une réflexion est menée sur la mise en œuvre du budget vert initié par la loi de finances 2024.

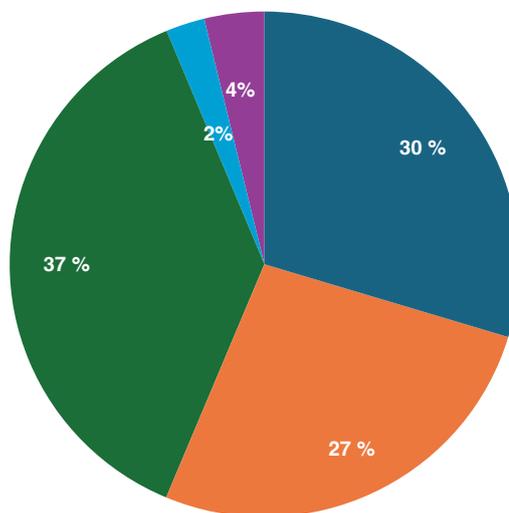
BUDGET COMMUNAL 2024

Recettes de fonctionnement 2024
soit 13 298 K €



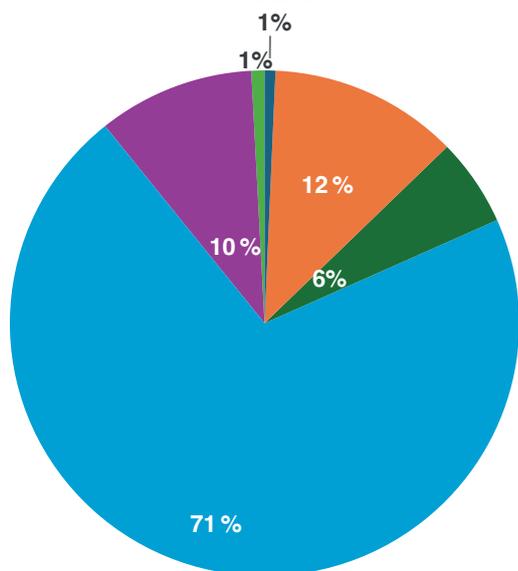
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits des ventes
- Autres produits courants
- Autres produits
- Autres recettes d'exploitation

Dépenses de fonctionnement 2024
soit 11 528 K €



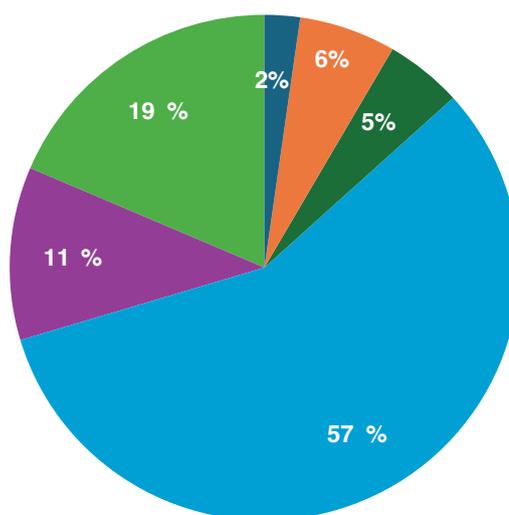
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Intérêts de la dette
- Autres dépenses de fonctionnement

Recettes d'investissement (subventions) 2024
soit 2 278 K €



- Véhicules VL+Engins
- Trottoirs Linga
- Réhabilitation les Combelles
- Espace Culturel et Touristique
- Lac de Vannes
- Autres subventions

Dépenses d'investissement 2024
soit 5 426 K €



- Véhicules VL+Engins
- Programme voirie
- Réhabilitation les Combelles
- Espace Culturel et Touristique
- Lac de Vannes
- Investissements courants annuels et autres

Coup de projecteur



Lac de Vannes



Le marais de Vannes (à son origine), a été aménagé en lac de 1973 à 1976, date de sa mise en eau. Après 50 ans de bons et loyaux services, le site se voit aujourd'hui offrir un nouveau départ.

Le programme d'aménagement, établi après une large consultation citoyenne, visait principalement à développer l'attractivité de ce site phare de la commune et de la vallée d'Abondance, en répondant aux nouvelles attentes des visiteurs, tout en garantissant la parfaite intégration du projet dans un environnement montagnard remarquable.

Après des travaux d'aménagement qui se sont étalés entre mai 2023 et juin 2024, le site a pu être ouvert au public dans son nouvel écrin à l'issue de l'inauguration qui s'est déroulée le 21 juin 2024, en présence de Martial SADDIER, Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie, principal financeur de l'opération.



Les souhaits formulés par les usagers du site, consultés dans le cadre du programme de l'opération et validés par la municipalité se traduisent par l'amélioration de l'accueil familial, la préservation de la quiétude du site et la mise en valeur environnementale et paysagère.

Ambition écologique du projet

L'opération a pour ambition de renforcer durablement et écologiquement la vocation paysagère du site, en offrant un espace propice à la contemplation et à la déambulation, essentiels au bien-être de chacun.

Bien que situé en zone de montagne, à une altitude de 1 250 mètres, le site n'est pas épargné par les effets de forte chaleur. Le cahier des charges de son réaménagement a donc été pensé pour contrer le phénomène «d'îlot de chaleur». La suppression d'une grande partie des cheminements en enrobés illustre cette volonté. Cette désimperméabilisation de près de 3 000m² d'enrobés, permettra également de rétablir la connexion avec les zones humides voisines.

La renaturation s'est également traduite par la plantation d'une vingtaine d'arbres, de massifs, et de végétaux vivaces, réputés pour leur rusticité et leur pérennité en montagne. Ces plantations fourniront de la fraîcheur et de l'ombrage durant la période estivale.

Le renouvellement de l'éclairage, intégralement en LED et au spectre lumineux moins impactant pour la biodiversité, d'intensité variable et programmable à la demande, est de nature à réduire l'impact lumineux sur le site. Les travaux relatifs à cette opération ont en partie été réalisés sous la conduite du SYANE, compétent en termes d'éclairage public sur la commune de Châtel.



Le site du Lac de Vonnes est un site intégré, à moins d'un kilomètre du cœur du village, accessible à tous (accessibilité PMR) et à toutes les mobilités actives (notamment piétons et vélos).

Un projet touristique et familial

La diversification de l'offre se traduit également par l'aménagement d'une aire de jeux qualitative intégralement en bois pour enfants sur près de 400 m². Une nouvelle tyrolienne, un toboggan et des balançoires composent ce nouvel espace de jeux, désormais clôturé et donc sécurisé, pour la tranquillité des parents..

Un ponton suspendu aménagé coté « est » du lac sur 170 mètres linéaires permet une déambulation atypique au plus près de l'eau. La largeur de passage volontairement augmenté à 2m15 permet une promenade familiale paisible et sécurisée.

La plateforme sur l'eau, installée pour le concours des bucherons en juillet 2016 a été totalement refaite et valorisée. Désormais alimentée électriquement et complétée par des gradins, elle permet d'accueillir, dans un moment suspendu sur l'eau : manifestations, représentations et événements.

Ces aménagements repensés pour l'accueil touristique s'annoncent comme un nouveau marqueur culturel, festif et contemplatif fort de notre station.

Enfin, la rénovation de l'ancien chalet de la patinoire afin de disposer d'un espace abrité s'est déroulée d'avril à juin 2024 et complète l'offre du site. D'un montant total de 186 177,3 € TTC, ces travaux de réhabilitation du bâtiment permettent d'offrir dorénavant une surface couverte de près de 80m² abrité. Cet espace peut accueillir des réunions d'associations ou des regroupements familiaux, dans un cadre et un environnement valorisés.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER LAC DE VONNES

Coût Travaux :
1 690 252.38 € TTC

Coût Maitrise d'oeuvre :
69 217.74 € TTC

Subventions :

Département de la Haute-Savoie au titre du Plan Lac :
200 000 €

Etat au titre du Fonds Avenir Montagne Investissement :
72 427 €

REPRISE DE L'ÉCLAIRAGE DU SITE

Coût Travaux :
261 844.26 € TTC

répartis comme suit :

SYANE : 74 502,47 €
Commune de Châtel : 187 341,79 €

RÉHABILITATION CHALET DU LAC

Coût Travaux :
186 177.30 € TTC

Coût Maitrise d'oeuvre :
26 870.40 € TTC

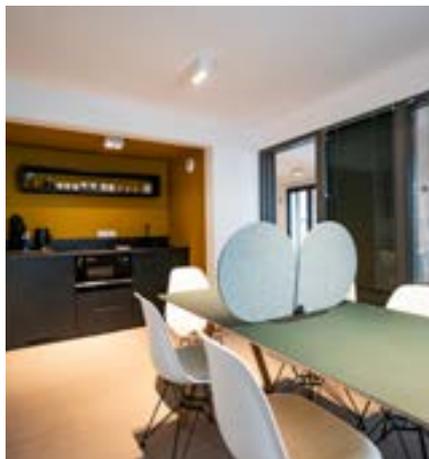
Coût travaux :
159 306.90 € TTC

Subventions :

Département de Haute-Savoie- CDAS
40 000 €

Résidence Les Combelles

La commune de Châtel qui a depuis longtemps un regard sur la situation des besoins en logements saisonniers s'est portée acquéreur, d'un ancien hôtel en 2020, pour un montant de 850 000 €.



Le projet a débouché sur l'aménagement de :

- **14 studios** destinés aux travailleurs saisonniers. La surface de ces logements est comprise entre 15 et 29 m².
- **3 logements de plus grande superficie** (entre 63 et 82 m²) destinés à être occupés à l'année dont un logement pour le gardiennage.
- **un espace coworking** de 50 m² destiné aux vacanciers travailleurs, particuliers, étudiants ou entreprises. Il est composé de deux espaces de travail : un open space et un bureau privatif équipés avec le très haut débit fibre optique, un grand écran multifonction, un scanner, une imprimante, une petite cuisine équipée ... c'est une première ici, d'ailleurs le nombre de réservations durant cette saison nous conforte dans le fait que ce service était attendu.

La réhabilitation s'est accompagnée d'une rénovation thermique du bâtiment ambitieuse (isolation par l'extérieur y compris toiture, remplacement de toutes les menuiseries extérieures, installation d'une chaudière à bois...).

L'objectif de l'opération était de proposer des logements fonctionnels adaptés aux attentes et besoins des saisonniers.

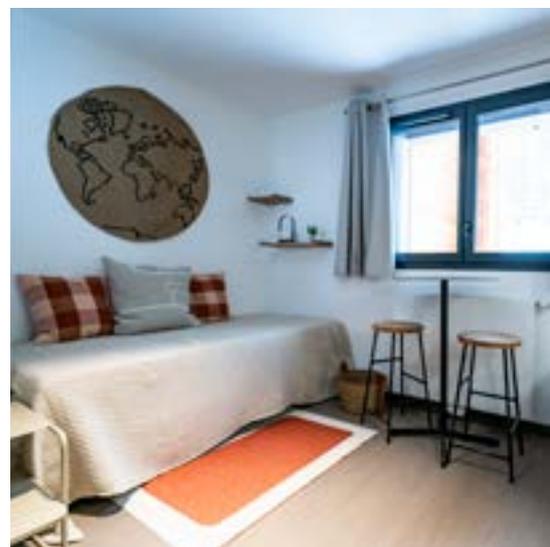
Les 14 studios saisonniers situés dans la résidence des Combelles ont été et sont entièrement occupés durant les saisons hivernales 2023/2024 et 2024/2025, répondant ainsi à la forte demande de logements pendant cette période.

La demande pour les studios saisonniers dépasse largement la capacité d'accueil. En cas de désistement, une liste d'attente est mise en place afin de permettre une attribution rapide des logements disponibles. En revanche, la saison estivale présente une plus grande flexibilité en termes de disponibilités, ce qui permet de mieux répondre aux besoins des employeurs.

Ces logements sont exclusivement destinés aux employeurs de Châtel pour héberger leurs salariés saisonniers, répondant ainsi aux besoins spécifiques de logement liés à l'activité saisonnière de la station.

La demande doit être effectuée directement par l'employeur auprès de la Mairie.

Service Hébergement
locations@mairiedechatel.fr



Le coût total des travaux s'élève à **2 007 000 € TTC**

L'opération a bénéficié de **1 015 000 €** de subventions, soit plus 50 % du montant total des travaux, répartis comme suit :

- Région : **740 000 €** (plan régional en faveur de la montagne)
- Etat : **150 000 €** (DSIL - Dotation de soutien à l'investissement local)
- Département : **45 000 €** (aide aux projets de logements locaux et/ou innovants)
- SYANE : **80 000 €** (rénovation énergétique des bâtiments publics)

Le Stella

ouvert pour la saison d'hiver 2024-2025



Le STELLA devient une propriété communale

Fin 2022, le ministère de l'économie et des finances a informé la commune de son souhait de céder son établissement hôtelier « le Stella » situé sur le secteur du Linga. Comme le prévoit la législation en vigueur, la commune a pu faire valoir son droit de priorité dans le cadre de cette vente.

Cette acquisition non prévue est venue perturber quelque peu le programme d'investissement de la commune sur le mandat en cours.

Avec le concours de l'Etablissement Public

Foncier (EPF), partenaire des collectivités dans le cadre d'acquisitions foncières, le conseil municipal a décidé de saisir cette opportunité afin de conserver la vocation hôtelière de cet établissement de 41 chambres bénéficiant d'un emplacement privilégié aux pieds des pistes du Linga en évitant sa vente à un promoteur immobilier. Cette opération traduit la volonté affirmée de la municipalité d'enrayer la disparition des lits hôteliers et de favoriser le maintien de « lits chauds » sur la station.

« Et comme l'hôtellerie n'est pas la mission première d'une commune il a fallu faire vite, réagir en responsabilité et Châtel en a les capacités quand il s'agit aussi de défendre l'économie locale, l'attractivité et l'emploi. L'hôtellerie qui peine à trouver de suite pour des raisons de succession, d'interruption d'activité, de changement de destination voulus par les propriétaires, perd de sa voilure et notre mission est aussi celle de veiller à ralentir cette situation, autant que possible. C'est la raison pour laquelle nous avons dit oui pour l'acquisition tout en recherchant en parallèle un opérateur exploitant. Cette capacité d'établissement hôtelier est rare chez nous et dans un contexte économique compliqué, il faut réagir vite. Au-delà de cette intervention, cet établissement est aussi un apporteur d'affaire important notamment pour les remontrées mécaniques mais pas que. Une consultation à été lancée sous forme d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) et nous avons retenu le tour opérateur SUN WEB déjà implanté dans la station et qui est l'un de nos plus gros clients sur le domaine skiable » précise le Maire.

A l'issue de cette démarche, « le Stella » a rouvert ses portes et accueilli ses premiers clients le 21 décembre dernier. L'hôtel sera évidemment ouvert durant les saisons touristiques hivernales et estivales mais recevra également des touristes durant les intersaisons avec l'accueil notamment d'autocaristes, conformément à la volonté de la municipalité de privilégier une ouverture la plus large possible sur toute l'année.

Montant de l'acquisition : 3 100 00 €



Un espace culturel et touristique à Châtel



Les travaux du nouvel espace culturel et touristique, point d'orgue de la feuille de route du mandat 2020-2026, battent leur plein depuis le printemps 2024 avec le démarrage des travaux de gros œuvre. Le futur équipement de plus de 2000 m² sur 4 niveaux, qui accueillera également les locaux de Châtel Tourisme, sera dédié à la population locale et touristique en permettant l'essor d'une offre culturelle et événementielle de qualité au centre du village ainsi que le développement de la station au tourisme d'affaires. Il intégrera, sur son niveau supérieur, un belvédère de plus de 500 m² offrant une vue spectaculaire et dégagée sur toute la vallée d'Abondance renforçant son caractère de nouveau « cœur de village ».

Une salle de spectacle

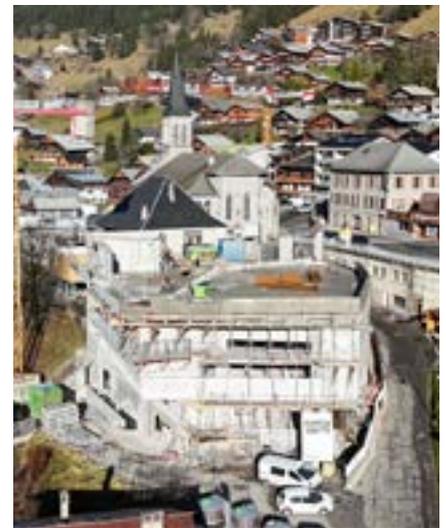
Un espace de près de 415m² et de plus 5 mètres de hauteur sous plafond rendra possible les représentations les plus diverses. Doté de gradins télescopiques, il offrira une souplesse d'utilisation optimale, et pourra accueillir jusqu'à 600 personnes suivant la configuration choisie.

L'équipement intégrera également les locaux nécessaires au bon déroulement d'évènements culturels (régie, loges, rangements scéniques et de matériels...), ainsi que les infrastructures nécessaires aux évènements festifs (vestiaires, cuisine, hall d'accueil...).

Un nouvel espace touristique

Le nouvel équipement accueillera également Châtel Tourisme et ses bureaux offrant ainsi une meilleure visibilité et accessibilité à l'office de tourisme. Ce nouvel espace d'accueil du public, lumineux et ouvert sur le paysage, offrira toutes les fonctionnalités pour répondre efficacement aux attentes de la clientèle.

Une salle de réunion de 100 m² viendra compléter l'offre afin de couvrir le plus largement possible le spectre des activités possibles dans ce nouveau lieu.



Aperçu du chantier fin novembre 2024.

Un bâtiment durable et sobre énergétiquement

Ce projet incarne une démarche de qualité environnementale exemplaire avec un respect du site et une intégration architecturale particulièrement soignée comprenant notamment :

- les énergies renouvelables (tuiles solaires photovoltaïques, chaudière biomasse)
- une isolation performante permettant de réduire les consommations en énergie primaire
- une limitation de l'empreinte environnementale (utilisation de matériaux biosourcés, béton bas carbone et de bois des Alpes, cuves de récupération d'eau de pluie...)
- une adaptation au changement climatique (prise en compte du confort d'été, installation de BSO et des brasseurs d'air...)

Coté technique

Nouvelles acquisitions pour les services techniques

L'acquisition de nouveaux véhicules et engins pour les services techniques s'inscrit dans un processus de renouvellement et d'optimisation des équipements pour mieux répondre aux besoins des opérations communales.



Peinture des tracteurs Fastrac

La mise aux couleurs de la commune des tracteurs Fastrac vise à renforcer l'identité visuelle des véhicules utilisés par les services techniques par une meilleure visibilité des engins dans les travaux de voirie ou autres interventions.



Achat d'une balayeuse

L'ancienne balayeuse étant devenue vétuste, il était nécessaire de prévoir son remplacement par un modèle plus performant et adapté aux exigences actuelles de nettoyage des espaces publics ou des routes de la commune.



Nouveau chariot télescopique compact P30.10 de type MERLO

Cet engin ultra-performant vient renforcer notre parc de véhicules et sera particulièrement utile pour :

- Les déneigements spécifiques (lac de Vonnes, ...);
- Les travaux sécurisés en hauteur (nettoyage des façades, toitures, entretien éclairage, ...);
- Le déchargement des camions;
- Le transport de matériaux lourds.

Avec sa grande polyvalence et sa stabilité, ce chariot permettra à nos équipes d'intervenir en toute sécurité et efficacité.

Ces acquisitions et actions d'entretien témoignent d'une volonté de maintenir une flotte de véhicules en bon état et adaptée aux besoins des services communaux, tout en répondant aux exigences de sécurité et de performance pour les différents travaux. Du matériel performant pour des équipes polyvalentes, la recette idéale pour un service public de qualité 4 saisons !



Panneaux lumineux et borne mairie

Des nouveaux panneaux lumineux ont été installés dans le village, route de la Dranse, route de Thonon, route de Vonnes et route de Pré-la-Joux, pour une meilleure communication entre la collectivité et les citoyens !

De plus une borne tactile a été implantée sur la façade de la mairie et répond à l'obligation d'affichage légal complétée d'informations plus générales. L'installation d'une borne interactive améliore l'accessibilité des informations pour tous, notamment pour les personnes en situation de handicap ou vivant dans des zones blanches mais aussi pour les personnes ne disposant pas d'accès numériques. Ces dispositifs sont intuitifs, offrant une interface facile à utiliser pour tous les âges, et favorisant l'inclusion numérique. En plus de faciliter la consultation, ces bornes optimisent l'accueil des visiteurs en mairie, allégeant le travail du personnel administratif. Elles modernisent aussi l'image de la municipalité, en intégrant des technologies interactives et attractives qui remplacent les panneaux d'affichage papier traditionnels.

Cimetière

Le cimetière de la commune, situé sur 2020 m² à proximité immédiate de l'église doit faire l'objet d'un programme d'aménagement dans les années à venir pour répondre au besoin d'accessibilité et de capacité réglementaire. En effet, la commune ne dispose pas à ce jour de suffisamment de places disponibles au regard de sa population.

Le site comporte actuellement 341 emplacements ou sépultures répartis entre le cimetière du haut (170 emplacements) et le cimetière du bas (171 emplacements dont un colombarium de 16 places), avec un nombre de places disponibles en-dessous du seuil réglementaire. En effet, selon la réglementation en vigueur, la commune a l'obligation d'assurer une capacité minimum d'accueil équivalente à 5 fois le nombre présumé de décès pour une année, soit 30 emplacements pour la commune de Châtel.

Un projet d'aménagement d'ensemble et phasé sur plusieurs années est donc actuellement mené en lien avec le cabinet «Atelier Paysager» (La Roche sur Foron) avec pour objectifs :

- De disposer d'une capacité suffisante
- D'améliorer la qualité paysagère du site et de valoriser son patrimoine funéraire
- De permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'ensemble des zones
- D'intégrer les équipements de gestion des déchets et de l'eau (bornes de distribution pour l'entretien et gestion des eaux pluviales)

Les services communaux ont effectué l'inventaire de chaque concession et de leur échéance. Pour les emplacements abandonnés ou échus, les familles seront contactées pour être informées des possibilités de suite à donner.



Sécurité Santé

Sapeurs Pompiers



La caserne de pompiers, souvent perçue comme le symbole du courage et de la solidarité, est bien plus qu'un simple bâtiment. C'est un lieu de vie, d'entraînement et de préparation, où des hommes et des femmes se dévouent pour protéger les citoyens.

Au Centre d'Incendie et de Secours de Châtel (CIS), les missions sont assurées par un effectif de 30 sapeurs-pompiers volontaires dont 7 agents qui sont sous convention entre le SDIS74 et les municipalités de Châtel, la Chapelle d'Abondance et la CCPEVA. Certains agents se rendent également disponibles en journée en organisant leur planning professionnel.

Pour l'année 2024, l'activité a été rythmée par 500 demandes de secours dont 190 en saison estivale :

- 325 fois sur la commune de Châtel
- 85 fois sur la commune de la Chapelle d'Abondance
- 20 fois sur les autres communes : Abondance, Bonnevaux, Vacheresse, Chevenoz et Montriond.

Le CIS de Châtel intervient dans différents domaines d'interventions tels que :

- 18 accidents de circulation
- 25 interventions incendie
- 25 opérations diverses
- 110 accidents de VTT.



Devenez sapeur pompier volontaire

Email :
devenirspv@sdis74.fr



Nous ne terminerons pas ce coup de projecteur sans faire un petit clin d'œil en direction de **Jean-Marie BOVARD** pompier volontaire durant 35 ans qui a tiré sa révérence au mois d'août dernier.

Il a consacré presque une vie entière au service des autres, aux secours, faite de gardes, de permanences, de moments d'absences pour formations ou interventions sans jamais un lâcher prise. Du casque en tôle au casque en fibre F1 et F2, des bottes de cuir aux rangers, du J7 Peugeot au Mercedes, des cérémonies commémoratives aux saintes barbes festives. Il y a eu des interventions joyeuses et d'autres profondément tristes mais Clarisse, son épouse était toujours présente pour l'entourer à son retour dans les moments plus difficiles. C'est cela, la vie d'une famille de sapeurs-pompiers !

Le 7 août dernier, Jean-Marie Bovard a rangé lances, compresses et pansements après avoir assuré sa dernière intervention accompagné de sa fille Vanessa et de son fils Aurélien. Une ultime intervention en famille où la relève est assurée !

"Bravo et surtout merci Jeannot pour ta générosité et fidélité sans faille. Que ton parcours continue d'inspirer la jeunesse et à nourrir les solidarités autour de toi !"



Les défibrillateurs sur la commune

La commune de Châtel est équipée de 8 défibrillateurs installés :

- Lac de Vannes
- Salle La Musardière
- Mairie
- Salle Châtelaine
- Garderie
- Centre Technique Municipal
- Linga
- Maison Châtellane, sur la façade du côté de Châtel Réservation

Par ailleurs un défibrillateur portable est également mis en place lors de manifestations sur la commune.

Nos défibrillateurs sont localisables sur GEODAE :

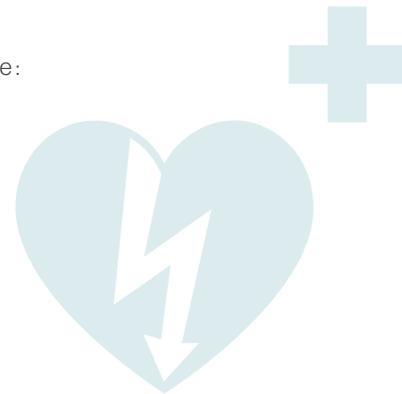
<https://urlz.fr/muhr>

Ainsi que sur l'Application Staying Alive :

<https://www.stayingalive.org/>

Rappel des bons gestes :

- Alerter le 112
- Masser
- Défibriller



Système d'alerte à la population : Télé Alerte

Système d'appels automatisé destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Ce service est gratuit.

Vous avez été inscrit automatiquement si vous remplissez les deux conditions ci-dessous :

- 1 - vous habitez à Châtel
- 2 - vous êtes présent dans l'annuaire public universel.

Vous souhaitez vous inscrire, dans ce cas, remplissez le formulaire et inscrivez-vous de façon permanente ou temporaire.

En cas d'alerte ou pour tout événement nécessitant d'assurer votre mise en sécurité, la Mairie de Châtel adressera en temps réel un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier.

Inscriptions via cette page :

<https://www.mairie-chatel.com/Plate-forme-systeme-d-alerte>

ou rendez-vous en Mairie (formulaire papier disponible)

Contact :

alerteinfo@mairiedechatel.fr



La Police Municipale en saison hivernale

Pendant l'hiver 2024-2025, le service de Police municipale/ASVP est renforcé par 3 agents saisonniers ASVP/ATPM. Ils sont donc 6 agents au service des châtelains et des touristes sur toute la saison.

Leurs missions :

- Aide à la circulation aux horaires de grande affluence
- Surveillance de la voie publique à pied et en véhicule (salubrité/incivilités, nuisances)
- Renseignements de la population sur la voie publique
- Rédaction des arrêtés de circulation ou de stationnement
- Gestion des autorisations de débits de boissons.
- Surveillance et verbalisation des stationnements gênants et payants
- Sécurité et surveillance des événements
- Patrouille de surveillance en soirée
- Gestion du marché hebdomadaire
- Accueil au poste de Police
- Gestion des objets trouvés*

*rappel du formulaire : <https://www.mairie-chatel.com/Objet-perdu>



Coralie, Elisa et Antoine soutiendront cet hiver l'équipe en place à l'année : Sébastien Responsable, Alvaro policier municipal et Kylian Agent de surveillance de la voie publique. Nous leur souhaitons une excellente saison !

Police municipale

04 50 73 3125

policemunicipale@mairiedechatel.fr



M. Stéphane Condevaux (DGS), M. Nicolas RUBIN (Maire), M. Stanislas GANUCHAUD (Colonel de Gendarmerie de Haute-Savoie) et M. Michael GRIOT (Commandant de Compagnie de Thonon-Les-Bains).

Visite du Colonel de Gendarmerie de Haute-Savoie

Commandant du groupement départementale de Haute-Savoie, le Colonel GANUCHAUD était à Châtel le 1er octobre pour une visite, accompagné du Commandant de Compagnie de Thonon-les-Bains, M. GRIOT Michael. L'occasion pour M. le Maire de lui faire visiter le poste de gendarmerie et de discuter des particularités et enjeux sécuritaires de la station.

L'hiver dernier ce sont 9 militaires qui ont posé bagages au poste provisoire de gendarmerie.

En plus de veiller sur notre sécurité ce poste en renfort saisonnier permet de simplifier les démarches, d'assurer la protection des personnes et des biens, d'éviter les troubles à l'ordre public et surtout de garantir des interventions plus rapides lorsque les conditions climatiques sont particulièrement difficiles pour se déplacer.

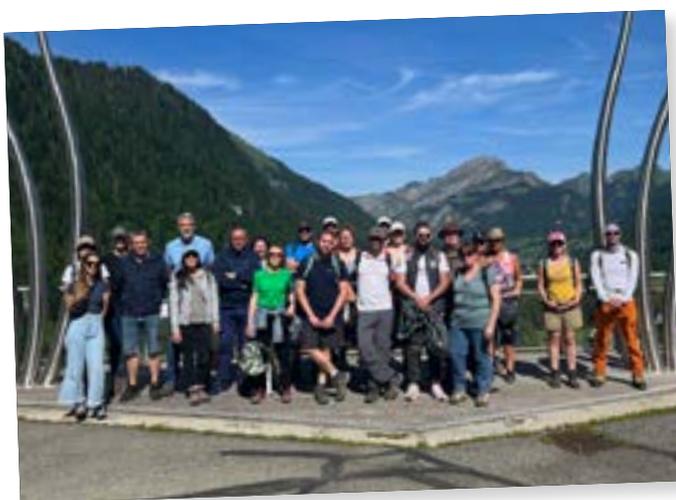
ENVIRONNEMENT

Journée écolovie

Le 1er juin, la journée Ecolovie a réuni plus de soixante personnes pour ramasser les divers déchets et objets abandonnés sur le secteur de Pré la Joux et des bords de Dranse. Ce rendez-vous printanier incontournable a été organisé conjointement par la Mairie de Châtel, la SAEM, la CCPEVA et Châtel Tourisme. La collectivité remercie l'association des bénévoles de Châtel, le Ski Club ainsi que Forme d'O pour leur collaboration durant cette journée.

Un sympathique repas attendait nos participants au Linga pour les remercier de leur engagement à rendre la station plus verte !

Au total, 360 L de déchets (matériel de sport d'hiver, sachets en plastique, gants, clés...) ont été ramassés, permettant ainsi de rendre la montagne plus belle et plus propre, notamment pour les troupeaux.



Clean'Up Day

Le 18 juin, l'association Mountain Riders, l'entreprise Les 2 Marmottes et la commune ont organisé à Châtel un grand ramassage de déchets sur les sites de Super Châtel, de la Mouille et du Morclan. Ces sites n'ont pas été choisis au hasard, car ils sont particulièrement fréquentés en hiver par les colonies de vacances et les écoles de ski. Ce ramassage a notamment été pensé pour rendre plus verts nos alpages pour les vaches qui viennent y pâturer l'été.

Les 25 participants ont ramassé près de 14,7 kg de déchets soit un volume de 105 L. Cette démarche s'ancre dans la charte nationale "Montagne Zéro Déchets Sauvages en 2030".

Les ruchers communaux



Le Miel du Rucher Communal remporte la Médaille d'Or au Concours des Miels de Savoie 2024 au Salon Naturalia dans la catégorie «Miel de montagne». Cette distinction vient récompenser la qualité exceptionnelle du miel produit, notamment pour ses caractéristiques gustatives et sensorielles, qui ont séduit le jury.

Lors de sa précédente participation en 2019, la commune avait déjà obtenu la médaille de bronze, mais cette année, grâce à un suivi rigoureux et passionné, notre miel s'est vu attribuer la plus haute récompense.

Le succès de cette production résulte en grande partie du travail minutieux effectué par des agents communaux passionnés et parfois même à la retraite comme Adeline Dumont, qui, forte de son expérience, assure encore le suivi des 4 colonies d'abeilles installées sur le toit du Centre Technique Municipal. Son dévouement et ses compétences sont au cœur de cette réussite grâce à son partage de savoir avec les plus jeunes.

Cette médaille d'or est non seulement un honneur pour notre commune, mais elle souligne également l'importance de la préservation de notre environnement local et de l'apiculture durable. Bravo à toutes les personnes impliquées dans le projet.



En 2024, la production du rucher communal s'élève à environ 35 kg de miel, soit 88 pots de 400g.

PETIT RAPPEL

Déclarer ses ruches

Afin de permettre :

- d'agir pour la santé des colonies d'abeilles en participant à leur gestion sanitaire
- d'avoir une meilleure connaissance du cheptel apicole français avec l'établissement de statistiques

Tout apiculteur, amateur ou professionnel, doit déclarer chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, le nombre de ruches qu'il détient, dès la première colonie d'abeilles en sa possession.

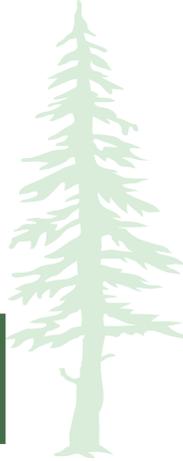
La déclaration permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur NAPI.

Pour la réaliser cette déclaration en quelques clics, rendez-vous sur :

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>



LA LUTTE CONTRE LES SCOLYTES DE L'ÉPICÉA COMMUN



Réunion d'ouverture de chantier en présence de l'ONF, de l'entreprise FORESBOIS (bucheronnage débardage), de la CCPEVA (service sentier), de la SAEM et de la commune.

Les attaques de scolytes sur épicéas, débutées en 2018, se sont poursuivies et amplifiées les années suivantes, et notamment jusqu'en automne 2023, et ont affecté une surface de pessières importante dans la région.

Les conditions climatiques, particulièrement défavorables à la résistance des arbres et ayant permis la prolifération de scolytes, créent un risque d'accélération ou de maintien de populations d'insectes à un très haut niveau.

Ces attaques s'étendent y compris dans l'aire naturelle de l'épicéa, sur des peuplements a priori de belle venue et en station, avec des attaques récentes à des altitudes croissantes. Les bois scolytés restant sans débouché se dessèchent en forêt et représentent un risque sécuritaire d'atteinte aux personnes et aggravent le risque d'incendie.

Des travaux forestiers de sécurisation sur les bois scolytés sur le secteur des devant de Chatel ont donc été entrepris dès le début de l'été.

Après l'installation d'un filet pare-pierres provisoire à l'aval du chantier, l'abattage de l'ensemble des bois scolytés/secs environ 400 m³ a pu être réalisé.

L'évacuation des bois a été organisée par câble sur l'ensemble des opérations.

La vente de bois prévisionnelle s'élève à 34 350 €. Cette intervention fait l'objet d'un dossier de demande de subvention monté auprès du conseil départemental de Haute-Savoie au titre des forêts de protection.

Remise des nichoirs

Le vendredi 6 décembre, Monsieur Nicolas Rubin, accompagné des élus de la commission vie locale, a convié les parents des enfants nés à la fin de l'année 2023 et en 2024 à une cérémonie de remise de nichoirs pour leurs enfants. Cette initiative, intitulée « Un toit pour les oiseaux, un souvenir pour nos bébés », est une démarche à la fois environnementale et pédagogique. Elle s'inscrit dans un effort de la municipalité pour favoriser le repeuplement des passereaux en impliquant les habitants de Châtel.

Les nichoirs, fabriqués avec soin par l'APEI Thonon Chablais, sont une contribution concrète à la préservation de la faune locale. Cette action est reconduite chaque année, et des nichoirs supplémentaires sont également mis en vente pour ceux qui souhaitent participer à cette belle opération de sensibilisation à la protection de l'environnement.



Mercrèdi fleuri

L'opération MERCREDI FLEURI est un partenariat mis en place par la municipalité en collaboration avec les services environnement et espaces verts de la collectivité il y a maintenant 3 ans. L'idée étant d'encourager et de récompenser l'investissement témoigné par les Chatellans dans leur participation au fleurissement du village. Après une inscription en ligne chacun peut bénéficier d'un prix avantageux, puis les jardinières sont préparées par les membres de l'association APEI du CHABLAIS avec les fleurs qu'ils cultivent eux-mêmes. Cette année 90 jardinières ont été préparées.

Les Maisons fleuries

Pour l'heure les lauréats des fleurissements de l'été 2024 ne sont pas encore connus, ils ne seront dévoilés seulement lors de la traditionnelle soirée qui se déroulera le 4 juin prochain.

Pour rappel les ornements de l'été 2023 relevés par le jury ont aboutis sur les classements ci-dessous :

Chalet/Maison

LACROIX Bernard 1^{er}
MAXIT Viviane 2^{ème}
THOULE Philippe – Le Rocher Blanc
 2^{ème exæquo}
STEVENSON Sue – La Sonnaile 3^{ème}
PERROT Valérie – La Grange au Mont
 3^{ème exæquo}
LEFRANCOIS Yoann – Les Petits
Trappeurs 3^{ème exæquo}

Balcon / Terrasse

LE LINGA
Copro l'ALPAGE
BENAND Myriam

Restaurant / Restaurant d'Altitude

CAFE ZEF
LE VIEUX FOUR
LE FIACRE

Hôtel

BELALP
LE RENARD
AUBERGE DE LA DRANSE

Grenier

GRILLET-AUBERT Stéphane
CRUZ MERMY Francis
GRILLET MUNIER Camille

Ferme/Vieux Chalet

LA FERME AUBERGE 1^{er}
GALLAY Gilles 1^{er exæquo}
TOCHET François 2^{ème}
LE VIEUX CHALET 3^{ème}

Résidence / Colonie

L'OUSTALET 1^{er}
LA MAISON DES VALLETS 2^{ème}
LES CYCLAMENS 3^{ème}

Catégorie Vitrine / Commerce

L'EPICURIE DES ALPES 1^{er}
LA CAVE D'AZELIE 2^{ème}
L'ATELIER DE THEO 3^{ème}
COULEUR MENTHE A L'EAU 3^{ème}
 exæquo





Événements





La Fête des Fromages de Savoie à Châtel

Les 6 et 7 juillet, Châtel accueillait la Fête des Fromages de Savoie. L'occasion de rassembler tous les acteurs de l'agriculture locale, notamment ceux œuvrant pour notre emblématique fromage Abondance !

Cette fête, conjointement organisée par le Syndicat Interprofessionnel du Fromage d'Abondance (SIFA), l'Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes (AFTALP) et la collectivité, a permis de mettre en lumière notre patrimoine gastronomique.



L'Abondance à l'honneur pour cette édition 2024



Chaque année dans un lieu différent, elle permet aux habitants de la région et aux vacanciers de découvrir les coulisses de la production fromagère et les valeurs qui leur sont associées : environnement préservé, qualités gustatives, savoir-faire spécifiques et terroirs d'exception, le tout sous le signe de la qualité et de la convivialité !

L'objectif : faire se rencontrer les habitants locaux et les acteurs des filières des 8 Fromages de Savoie AOP-IGP. Au fil des années, la fête des Fromages de Savoie a pris de l'ampleur et attire de plus en plus de monde. Elle est devenue un événement estival incontournable sur les territoires des Savoie.

La fête des fromages de Savoie s'était installée les 6 et 7 juillet sur le site de Pré La Joux. Étaient proposés aux visiteurs une dégustation et vente des huit fromages de Savoie (AOP abondance, AOP beaufort, AOP chevrotin, IGP emmental de Savoie, IGP raclette de Savoie, AOP reblochon, AOP tome des Bauges et IGP tomme de Savoie), des démonstrations de fabrication, des présentations des races d'animaux, de matériels agricoles ainsi qu'un marché d'artisans et producteurs locaux.

Lors de l'inauguration Jean Luc Duclos président de l'AF Talp (association des fromages traditionnels des Alpes) a indiqué : « C'est la 19^e édition cette année et notre but est d'aller dans les territoires à la rencontre des consommateurs, des locaux qui sont des gens qui font du bouche-à-oreille par rapport à la qualité des fromages. Et c'est là qu'on voit la force de notre réseau, celle de l'organisation collective qu'on a derrière ».

Émilie Jacquot, présidente du syndicat d'Abondance a pour sa part précisé : « Notre filière est le travail de tous nos producteurs, de tous les opérateurs du lait et du fromage. Depuis un an, chacun et chacune préparent cette fête du fromage. Comme les 240 producteurs, chaque jour nous nous efforçons d'accomplir notre travail avec passion et détermination afin de vous offrir un

produit de très haute qualité. On ne compte pas les jeunes présents aujourd'hui pour vous présenter cette fête autour des huit appellations concernées ».

« Nous sommes très heureux, moi, le conseil municipal et les habitants de Châtel et de la vallée d'Abondance d'accueillir cette magnifique fête des fromages », a souligné le maire Nicolas Rubin. « C'est l'Abondance qui est à l'honneur. Je voudrais remercier l'ensemble de vos équipes qui a contribué à l'organisation de cette fête parfaitement cadrée après plusieurs réunions et remercier tous les acteurs locaux qui se sont impliqués ici. »

À l'issue de cette inauguration, Jean-Luc Duclos et Bastien Breton ont été intronisés dans la confrérie du fromage d'Abondance par Thierry Rose.



Rock The pistes

Pour l'édition 2024 nous avons eu la chance d'accueillir **Zaho de Sagazan**, en tête des nominations pour les victoires de la musique : « révélation féminine », « révélation scène », « album », « chanson » et « création audiovisuelle ». Mais aussi le guitariste **Tanguy Kerleroux** pur produit du rock et du hard rock des années 1980 qui a fait vibrer les montagnes.

Tous deux nous ont permis de profiter de concerts époustouflants où un vent de folie musicale a soufflé sur Plaine-Dranse. Le public a été emporté par l'énergie de ces prestations débordantes de générosité, le grand talent était en au rendez-vous ! Des moments électrisants !

Pour l'édition 2025, Châtel met à l'honneur **LA FEMME**, en écho à l'arrivée du Tour de France Femmes cette année-là. Une belle harmonie entre ces deux événements !



© Denis Angheben - Portes du Soleil

Concours agricole communal

Le concours agricole communal a réuni, le 20 mai, agriculteurs et amoureux des vaches pour un jugement de bétail et un très beau défilé de vaches Abondance. Le classement s'est effectué sur les critères de robustesse, de beauté, d'élégance et de prestance.

Le palmarès :

Championne Jeune
Roumanie GAEC BARBOSSINE

Championne Adulte
Nancy GAEC BARBOSSINE

Meilleure Mamelle Jeune
Rainette GAEC Le Linga

Meilleure Mamelle Adulte
Nancy GAEC BARBOSSINE

Prix d'Ensemble Vaches Laitières
1^{er} GAEC Le Linga
2^{ème} GAEC Betzalin
3^{ème} GAEC Barbossine

Championnat Espoir Abondance
Serena GAEC Le Géant



Cette journée a été l'occasion de célébrer l'agriculture locale, le savoir-faire des éleveurs et l'attachement à la race Abondance, un véritable patrimoine vivant de notre région.

Le président de l'association des agriculteurs de Châtel, M. Grillet-Munier Lionel, ainsi que les membres de son bureau, tiennent à remercier chaleureusement tous les participants, les nombreux donateurs ainsi que la municipalité sans qui ce concours ne pourrait se dérouler dans de telles conditions de succès.

Fête de la Saint Laurent



La fête de la Saint Laurent à Châtel reste un événement riche en traditions et en convivialité ! C'est un bel hommage à Saint-Laurent, le saint patron de la paroisse, avec une messe solennelle suivie d'une procession animée par la musique de l'Echo Alpin et de l'Harmonie Municipale. L'après-midi, la déambulation des chars décorés par les associations locales témoigne de la créativité et de l'enthousiasme des habitants, qui rivalisent d'inspiration pour cette célébration.

Une occasion parfaite pour partager des moments chaleureux entre villageois et visiteurs tout en célébrant l'identité et la culture locale !

L'été 2025 marquera une exception, puisque nous sommes contraints d'annuler cette belle tradition. La commune ayant le plaisir d'accueillir la dernière étape du Tour de France Femmes avec Zwift, ce 3 août 2025, il n'a malheureusement pas été possible de décaler ce rendez-vous en raison des différents événements programmés par les communes voisines, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2026 !



46^e Belle Dimanche

Chaque année, cet événement, qu'il se vive en famille ou entre amis, incarne une belle tradition, marquant les esprits et offrant des moments inoubliables. C'est un de ces rituels qui, année après année, nourrit des souvenirs précieux et renforce les liens. Un événement particulier que nous attendons tous avec impatience.

Bien que le 18 août 2024 ait été un jour frais et pluvieux, l'authenticité et la magie de la fête étaient bel et bien présentes.

Nous vous donnons **rendez-vous le 17 août 2025** pour célébrer la 47^e Belle Dimanche !





Nicolas Rubin,
Mickaël VANNIER
et Gilles SERGENT

10 ans de Forme d'O

Le Centre Aquatique Forme d'O a fêté ses 10 ans le 22 juin. L'occasion de retracer l'existence de l'établissement depuis 2014 et de regrouper les acteurs de cette belle aventure ! Depuis son ouverture, le centre a su s'imposer comme un lieu incontournable pour les habitants et visiteurs de la région, offrant une large gamme d'activités aquatiques, sportives et de bien-être. De nombreux événements, ateliers et animations ont rythmé ces dix années, permettant de renforcer les liens entre la communauté et de promouvoir les bienfaits de la nage et de l'activité physique.



Lors de cet anniversaire, plusieurs partenaires, équipes et usagers se sont réunis pour partager leurs souvenirs. Cet événement a été l'occasion de rendre hommage à toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce projet, et de mettre en lumière l'évolution et l'impact positif du centre sur la vie locale. La cérémonie s'est clôturée par des démonstrations aquatiques et des animations conviviales, symbole de la dynamique qui continue d'animer le Centre Aquatique Forme d'O.



Du 1er au 22 juin, neuf centres aquatiques RECREA de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont apporté leur soutien à l'Association ELA. Pendant cette période, l'ensemble de l'équipe du centre aquatique Forme d'O de Châtel a organisé diverses initiatives de collecte de fonds pour lutter contre les leucodystrophies et a activement participé à plusieurs activités sportives pour soutenir cette noble cause. Grâce à ces efforts, un total de 3 200 € a été récolté en faveur de l'association ELA.

Rassemblement des Savoyards du Monde

La fédération des Savoyards du Monde, représenté par Laurent Rigaud son président, avait choisi Châtel pour son rassemblement annuel qui s'est déroulé du 2 au 4 août 2024. Un événement qui célèbre la solidarité et les valeurs partagées entre les expatriés, qu'ils soient temporaires ou de longue durée.

À travers le monde, ces Savoyards peuvent se retrouver et échanger autour de la croix de Savoie, symbole d'unité et de lien indéfectible avec leurs racines savoyardes. En dépit de leur éloignement, l'attachement à la Savoie demeure fort, et nombreux sont ceux qui finissent toujours par revenir dans leur terre d'origine.

Un moment riche en échanges et en convivialité. Comme le rappelle si bien le dicton : « Il y a deux départements mais une seule Savoie ».





70 ans du Secours en Montagne

Le dimanche 28 juillet, l'association du Secours en montagne du Chablais a organisé sa journée d'anniversaire à Châtel.

70 ans ! L'occasion pour les anciens présidents et l'ensemble des bénévoles de se rencontrer et de partager leurs expériences.

Monsieur le Maire, Nicolas RUBIN, en a profité pour établir et renforcer le lien entre la société locale de secours en montagne – secteur Chablais représentée par Jean François PREMAT, Président du SSM Chablais, l'Association Départementale des Sociétés de Secours en Montagne de la Haute-Savoie (ADSSM 74) représenté par Philippe DUMUR et la commune. Ainsi, une convention a été signée avec l'association en vue d'intégrer les moyens mis en oeuvre dans le plan communal de sauvergarde.

Cette journée a été ponctuée par des démonstrations de secourisme et la promotion du livre évènement, "Secours en Montagne du Chablais".



Retour triomphal des Championnats du Monde Snow Bike UCI à Châtel !



Le 8 février 2025, Châtel a de nouveau vibré au rythme des Championnats du Monde Snow Bike UCI, réunissant plus de 60 athlètes venus des quatre coins du monde. Pour cette deuxième édition, le format condensé sur une journée a offert une compétition intense et un spectacle grandiose aux spectateurs venus en nombre.

Super-G : vitesse et technicité au rendez-vous

Dès 9h00, les riders se sont élancés sur la piste de l'Aity et la partie inférieure du Linga pour l'épreuve de super-G. Sur un tracé de 1 957 mètres avec 600 mètres de dénivelé, les concurrents ont atteint des vitesses vertigineuses, affrontant des virages exigeants et des conditions de neige changeantes. Morgane Such et Pierre Thévenard, tenants du titre, ont ouvert la compétition en établissant des chronos de référence. Seuls les 32 meilleurs temps ont décroché leur ticket pour la finale du dual slalom.

Dual Slalom : duels serrés sous les projecteurs

À 18h00, la piste du Linga, éclairée pour l'occasion, a accueilli la phase finale : le dual slalom. Sur un tracé de 510 mètres avec 155 mètres de dénivelé, les confrontations ont été spectaculaires. Face à face sur des parcours parallèles, les riders ont fait preuve d'une précision et d'une agilité exceptionnelles, offrant des duels palpitants jusqu'à la dernière ligne droite.

Des champions sacrés et des récompenses prestigieuses

À l'issue de cette compétition haletante, les vainqueurs de chaque catégorie ont été couronnés et ont reçu le prestigieux maillot arc-en-ciel de Champion du Monde UCI. En plus de cette distinction, ils ont bénéficié des mêmes récompenses que les champions du monde de VTT descente Elite, ainsi que de précieux points UCI pour accéder aux épreuves de la Coupe du Monde UCI de mountain bike 2025.



Résultats :

Super-G Hommes

- 🥇 Vincent Tupin
- 🥈 Pierre Thévenard
- 🥉 Cédric Gracia

Super-G Femmes

- 🥇 Lisa Baumann
- 🥈 Vicky Clavel
- 🥉 Zoé Fayolle

Dual Slalom Hommes

- 🥇 Léo Grisel
- 🥈 Vincent Tupin
- 🥉 Pierre Thévenard

Dual Slalom Femmes :

- 🥇 Lisa Baumann
- 🥈 Zoé Fayolle
- 🥉 Morgane Such



Une discipline exigeante entre VTT et sports d'hiver

Le Snow Bike demande des compétences techniques pointues : les coureurs doivent utiliser le même vélo pour les deux épreuves, équipé de pneus cloutés (clous de 6 mm max, un par crampon). Entre la vitesse du super-G et la précision du dual slalom, chaque réglage et chaque choix tactique jouent un rôle déterminant. Le port du casque intégral, des protections dorsales, coudières, genouillères et de gants complets est obligatoire pour assurer la sécurité des participants.

Châtel, une terre de sports extrêmes

Avec son décor alpin unique et son savoir-faire dans l'organisation d'événements de haut niveau, Châtel a une fois de plus prouvé qu'elle est un terrain de jeu idéal pour les sports extrêmes. Athlètes et spectateurs repartent avec des souvenirs impérissables, impatients de revivre l'émotion d'une prochaine édition.

Le Snow Bike continue son ascension... et Châtel est prêt à écrire la suite de l'histoire !



Bernard Hinault et Ari Vatanen étaient là !

TOUR de France
FEMMES
 AVEC ZWIFT
26 JUILLET - 3 AOÛT 2025



ÉVÈNEMENTS

© A.S.O./Maxime Delobel

DE LA BRETAGNE À LA MONTAGNE !

FINALE DE LA GRANDE BOUCLE FÉMININE 2025 !

Après l'accueil de la 9ème étape du tour de France en 2022, Châtel, avec le soutien du Département de la Haute-Savoie, renoue avec un événement cycliste majeur et déroulera un grand tapis rose à la 4ème édition du TOUR DE FRANCE FEMMES avec ZWIFT.

Long de 9 étapes (une première), le parcours remontera la Vallée d'Abondance dès sa sortie du Col du Corbier pour un final de toute beauté jusqu'à Pré-la-Joux, même arrivée que les hommes en 2022 ! Candidate à l'accueil du Tour de France Femmes depuis sa création, Châtel a déjà accueilli, depuis 2010, le tour de Romandie (2010), le tour de l'Avenir (2013), le Critérium du Dauphiné (2012 et 2013), le Tour de France (2022), et confirme son attachement au cyclisme, au sport populaire et entend bien faire briller le sport féminin !

Pour Nicolas RUBIN, Maire de Châtel et 1er Vice-Président du Conseil Départemental de Haute Savoie : « notre succession d'engagements à l'endroit du sport et des rendez-vous majeurs est reconnue. On vient de loin et les grands événements continuent à se rapprocher de nous. Le sport féminin doit poursuivre son ascension, grimper en notoriété et recevoir toute l'audience qu'il mérite. On va faire en sorte que la dernière étape à Châtel soit un fait marquant et mémorable de cette 4ème édition. Celle qui va gagner ici repartira avec des étoiles plein les yeux ! » Du départ à l'arrivée, de la Bretagne à la montagne, le sport féminin ça vous gagne Mesdames ! Soyez les bienvenues. En 2025 et 2026, après la 1ère édition en 2024, CHATEL accueillera aussi les 2èmes et 3èmes Championnats du Monde de Snowbike, attribués par l'Union Cycliste Internationale (UCI). Un autre marqueur important et de confiance en direction de la station Chablaisienne des Portes du Soleil.



Retour en images

Visite de nos villes jumellées



La ville de Vias venue apporter un peu de soleil méditerranéen dans nos montagnes.



La délégation de Mont-Tremblant.

Fêtes des mères et des pères

Les mamans en Italie du nord...



...et les papas en Bourgogne!



La Sainte Barbe

- A retenir :
- La Sainte-Barbe se fête chaque 4 décembre.
- C'est la fête de la sainte patronne des sapeurs-pompiers, leur protectrice.
- La Sainte-Barbe est toujours synonyme de festivités et de convivialité.
- D'origine perse, Sainte-Barbe est souvent représentée en jeune fille portant une couronne, une palme de martyr et un ciboire.



Cérémonie de Distinctions en l'Honneur des Employés de la Mairie, de la Saem et de Châtel Réservation



Lors d'une réception présidée par Nicolas Rubin, maire de Châtel et PDG de la Saem, plusieurs employés ont été honorés le 4 octobre sur le site du lac de Vonnes.

Pour la mairie, Françoise Favre-Félix a reçu la médaille d'or. Du côté de la Saem, trois départs à la retraite ont été célébrés : Patricia Crépy, Annick Dumont et Annick Favre. Plusieurs médailles du travail ont été attribuées : les médailles d'argent à Delphine Lepaul, Brigitte Vinette, Vittorio Di Tucci et Hervé Guili, le vermeil à Gwenola Cadorel et Éric Lapeyre, ainsi que le grand or à Vincenza Vuarand, Patricia Crépy Banfin, Michel Girard Desprolet et Michel Bron Fontanaz. Enfin, pour Châtel réservation, Sylvie Burnet a reçu la médaille d'or.

Les Commémorations

Ces cérémonies marquent un puissant symbole de mémoire et de cohésion nationale.



Pour le 11 Novembre, jour de l'armistice de la première guerre mondiale, les élèves de l'école primaire accompagnés de leur enseignant ont fleuri les tombes des anciens combattants.

Pour le 8 mai nous avons eu l'honneur d'accueillir la Préparation militaire de la Marine d'Évian/Chablais (PMM Evian & Chablais) qui a ajouté une dimension solennelle à l'événement.

La photo des années 4 Intergénérationnel ... De 1934 à 2024, 90 ans réunis, la vie d'un village en image et en souvenirs !



Et pour démarrer 2025...

la cérémonie des vœux



La cérémonie des vœux s'est tenue le 8 janvier à la salle Châteline, réunissant habitants, élus et acteurs locaux. L'occasion de revenir sur l'année écoulée, de présenter les projets à venir et de mettre à l'honneur ceux qui font vivre Châtel.

Un moment convivial, suivi d'échanges chaleureux autour d'un verre de l'amitié.

Merci à toutes et tous pour votre présence et votre engagement !

10 ans de la liaison Super-Châtel / Linga



Vie scolaire et petite enfance

La Crèche

Le projet Musicothérapie

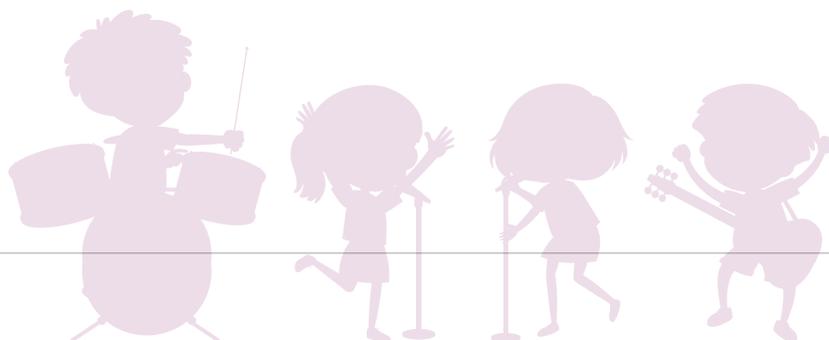
LE RYTHME DANS LA PEAU... DE 3 MOIS À 4 ANS !

La crèche municipale Les Mouflets a accueilli un joli projet depuis la rentrée 2021 le projet Musicothérapie. C'est Evelyne Cefai, Musicothérapeute Clinicienne qui accompagne les bébés, moyens et grands dans cette aventure musicale ! Le projet de musicothérapie dans une crèche vise à utiliser la musique comme outil thérapeutique pour le développement émotionnel et social des jeunes enfants.

Voici quelques objectifs clés :

- **Développement des compétences émotionnelles** : la musique aide les enfants à exprimer leurs émotions et à reconnaître celles des autres.
- **Renforcement des liens sociaux** : les activités musicales favorisent la coopération et l'interaction entre les enfants, renforçant ainsi les liens sociaux.
- **Stimulation cognitive** : la musique stimule diverses capacités cognitives, y compris la mémoire, l'attention et la créativité.
- **Gestion du stress** : les séances de musicothérapie peuvent aider à apaiser les enfants, en réduisant l'anxiété et le stress.
- **Inclusion** : la musique est un langage universel qui peut inclure tous les enfants, quels que soient leurs besoins spécifiques.

Pour mettre en œuvre ce projet, il est essentiel de collaborer avec des musicothérapeutes qualifiés et d'intégrer ces activités dans le programme quotidien de la crèche.



Instant Lecture

UN VOYAGE AU CŒUR DES HISTOIRES



Le service culture et patrimoine, soucieux de stimuler la curiosité et l'imaginaire des plus jeunes, se rend régulièrement à la crèche pour y proposer des instants lecture. Ces moments privilégiés permettent aux enfants de découvrir des histoires qui nourrissent leur imaginaire tout en développant leur écoute et leur vocabulaire. Au fil des pages et des contes, les tout-petits sont immergés dans des univers variés, où les mots prennent vie et les personnages s'animent sous leurs yeux curieux et ébahis.

Une nouvelle étape pour 2024 : la bibliothèque comme terrain d'aventure

En effet depuis le mois de septembre, une nouvelle dimension a été ajoutée à cette activité avec un programme mensuel qui emmène les enfants plus grands directement à la découverte de la bibliothèque. Une fois par mois, ces petits explorateurs se déplacent dans ce lieu riche en savoirs et en histoires, afin de renforcer leur lien avec la lecture et l'éveil culturel. L'objectif est de les habituer à cet espace, d'en faire un lieu familier où ils pourront, au fil du temps, devenir de véritables aventuriers du livre.

Ces visites à la bibliothèque ne se contentent pas de familiariser les enfants avec les livres, elles offrent également des opportunités d'échanges et d'interactions avec les bibliothécaires. Un moment qui, à la fois ludique et éducatif, ouvre la porte à une plus grande compréhension du monde qui les entoure.

Avec ces instants lecture, le service culture et patrimoine se positionne comme un acteur essentiel de l'éveil culturel des enfants, en leur offrant des clés pour explorer et apprécier l'univers des histoires et des livres dès leur plus jeune âge. Un véritable tremplin pour développer l'amour de la lecture, qui s'inscrit tout au long de leur parcours scolaire et au-delà.



Le lapin de Pâques
à la crèche



C'est une belle idée de célébrer Pâques à la crèche ! Une chasse aux œufs a été proposée aux enfants le matin du Mardi 2 avril une activité joyeuse et festive pour les enfants.

Un moment magique pour les enfants, avec de la joie, de l'excitation et un petit goût sucré en prime !

La Grande Lessive 2024



La Grande Lessive 2024, avec son thème "Faire des bulles", est une magnifique célébration de la créativité collective et de l'expression artistique accessible à tous, quels que soient l'âge ou l'expérience. En rassemblant 13 700 000 participants dans 130 pays, cette manifestation témoigne de la force universelle de l'art et de la manière dont il peut rapprocher des communautés autour d'un même geste créatif.

L'initiative permet à des enfants, même aussi jeunes que ceux de la crèche "Les Moufflets" (15 mois à 3 ans), d'exprimer leur imagination de manière ludique et colorée. Utiliser des objets comme des boîtes, des bouchons et des couvercles trempés dans de la peinture pour réaliser des bulles multicolores est non seulement une expérience sensorielle enrichissante, mais aussi une belle façon d'inciter les tout-petits à découvrir la peinture et la création sous une forme simple et joyeuse.

C'est fascinant de voir à quel point La Grande Lessive réussit à fédérer des participants de toutes générations et horizons autour de concepts aussi simples, mais puissants. Chaque œuvre, chaque "bulle" créée devient un témoignage visuel de cette unité, mais aussi un moment suspendu d'émerveillement et de créativité.

Les crèches, écoles et centres de loisirs, en particulier ceux de la région, semblent particulièrement investis dans cette démarche, ce qui témoigne de l'importance de ces événements pour les jeunes générations.



L'école !

LA PAROLE AU DIRECTEUR D'ÉCOLE



L'école du village joue un rôle essentiel dans l'éducation des enfants, et ce, grâce à l'engagement des enseignants et du directeur. Le travail du directeur, souvent invisible mais crucial, est d'assurer la bonne marche de l'établissement, la coordination des projets pédagogiques et l'accompagnement des équipes. Chaque jour, il veille à la bonne organisation tout en étant à l'écoute des élèves, des parents et des enseignants, pour créer un environnement propice à l'apprentissage.

Les enseignants, de leur côté, sont les piliers de la transmission des savoirs. Ils allient pédagogie, écoute et créativité pour s'adapter aux besoins de chaque enfant et créer des classes dynamiques.

Cette année, un thème pédagogique particulièrement riche a été choisi : **les 4 éléments**. Ce fil conducteur permet d'explorer la nature, les phénomènes environnementaux et la place de l'homme dans son milieu, tout en ouvrant à des expérimentations ludiques et des réflexions profondes sur le monde qui nous entoure. Un programme qui promet de belles découvertes et des activités en tout genre : circuit de l'eau, visite de la caserne des pompiers, aménagements du lac de Vannes, transformation de l'eau en neige. Des projets que toute l'école va suivre pour se rapprocher des sciences à travers de nombreuses activités.

L'aspect environnemental reste donc au cœur de l'établissement, l'école portant déjà le label E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable), une valorisation acquise en 2020 grâce à de nombreuses actions environnementales entreprises.

Le conseil des écocitoyens se réunit une fois par période pour coordonner les actions menées par l'école et les différentes classes.

La biodiversité dans notre environnement proche, un axe privilégié

Le **jardin de l'école** accueille principalement des plantes vivaces et aromatiques. Les aromates récoltés peuvent ainsi être vendus pour financer des projets et/ou être utilisés à la cantine scolaire. Des mangeoires pour les oiseaux et deux hôtels à insectes ont été installés. Deux composteurs sont à la disposition de toute la communauté territoriale. Dans la cour de l'école, des bacs ont été

installés pour accueillir des plantes du printemps à l'automne. Par ailleurs, des arbres ont été plantés aux abords de l'établissement.

Ces actions offrent aux élèves l'opportunité de comprendre l'importance de la biodiversité et de s'impliquer activement dans la préservation de l'environnement. Ils participent ainsi à des ateliers de jardinage et à des actions de sensibilisation aux enjeux écologiques ou encore par des ateliers Eco gestes où la réflexion sur des solutions à proposer fait partie des échanges communs.

Chaque année un voyage scolaire est proposé. Il s'agit d'une occasion de sortir de la classe et de se confronter à des réalités différentes. Ce voyage, souvent en lien avec le thème de l'année, permet aux enfants de vivre des expériences enrichissantes, d'explorer de nouveaux horizons et de renforcer leur esprit d'équipe.

L'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée 2023, maintenue en 2024, a indéniablement facilité l'enseignement. En réduisant le nombre d'élèves par classe, elle permet une meilleure prise en charge des élèves, des échanges plus personnalisés et une gestion de classe plus fluide. Les enseignants peuvent ainsi offrir plus de temps à chaque enfant, et l'ensemble de la classe bénéficie d'une attention plus grande. En espérant la maintenir dans le temps !

En somme, l'école du village continue d'incarner un modèle d'engagement, de créativité et de solidarité, où l'éducation est vécue comme une aventure collective, respectueuse de l'environnement et enrichissante pour tous.



SAVOIR NAGER



Le dispositif national du « savoir nager » a permis aux enfants des écoles primaires de la vallée d'Abondance et même au-delà de bénéficier d'une formation complète en natation, en partenariat avec le centre aquatique Forme d'O. Chaque année, 611 élèves participent à 8 séances de 40 minutes, permettant ainsi à plus de 90% des enfants de la vallée de commencer leur entrée en 6ème avec les compétences nécessaires en natation, contre 50% au niveau national. Ce partenariat solide entre Forme d'O et l'Éducation nationale contribue donc à la réussite de nombreux enfants, leur offrant une maîtrise essentielle des bases de la natation.

La vie de l'école du village !

Pour l'année scolaire 2024/2025, l'école accueille 98 écoliers, dont 61 élèves en école élémentaire et 37 en maternelle. À partir de fin novembre, 7 enfants de saisonniers viennent compléter cet effectif, enrichissant ainsi l'ambiance scolaire.

L'équipe enseignante, dirigée par Bertrand Lecureur, est composée de :

- Bertrand Lecureur, directeur de l'école et enseignant des classes de CM1 et CM2, en collaboration avec Sophie Morlet.
- Bérénice David Cruz et Judith Vignard prennent en charge les petites, moyennes et grandes sections maternelles (deux classes).
- Aline Roux, nouvelle enseignante en provenance d'Évian-les-Bains, est quant à elle en charge des classes de CP, CE1 et CE2.

L'équipe est également complétée par deux postes d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés en École Maternelle), Sabrina et Morgane qui apportent un soutien essentiel dans l'accompagnement des plus jeunes élèves.

Services périscolaires :

Au-delà de l'aspect purement scolaire, la commune met en place, via le pôle Enfance dirigé par Monsieur Mickael Ghezli, un service périscolaire. Ce service organise l'accueil des enfants avant et après les heures de classe, ainsi que pendant les vacances scolaires. Les parents peuvent ainsi bénéficier de solutions de garde adaptées, y compris le mercredi ainsi que le samedi en saison d'hiver.

Restauration scolaire et centre de loisirs :

Ce même Pôle joue également un rôle clé dans la gestion de la restauration scolaire, veillant à offrir aux enfants des repas équilibrés et adaptés à leurs besoins.

Pendant les vacances scolaires, il prend une tournure un peu différente et s'oriente vers une prise charge l'accueil des enfants dans le cadre d'un centre de loisirs, destiné aux jeunes de 3 à 14 ans. En été, des activités variées, telles que des mini-camps thématiques (voile, vélo, etc.), des visites diverses, des randonnées et pique-niques, sont proposées aux enfants, encadrées par du personnel diplômé et formé. Ce dispositif permet ainsi aux familles locales mais aussi aux vacanciers de bénéficier d'un environnement sûr et enrichissant durant les périodes de vacances.



Durant l'hiver, le centre de loisirs propose un accueil 7 jours/7 durant les vacances scolaires avec un ensemble d'activités manuelles, jeux extérieurs, luge etc. Une formule d'accueil après les cours de ski est également proposée.

Le **Club des petits Montagnards** accueille à la 1/2 journée les enfants de 4 à 10 ans inscrits dans une école de ski de Châtel partenaire en cours du matin durant les vacances de Noël et février. Les parents déposent les enfants au cours de ski réservé le matin qui seront accompagnés via une navette dédiée avec accompagnateur pour venir manger au Centre de Loisirs. Ils seront pris en charge l'après-midi pour les activités.

M. Mickaël GHEZLI, directeur, et son équipe sont disponibles pour répondre à vos questions.

Adresse : 58, Route de la Béchigne – 74390 Châtel

E-mail : enfance@mairiedechatel.fr

Tél : 04 50 17 22 15 – 06 45 64 39 09



Anne-Elisabeth BUNOZ a notamment la charge du transport scolaire.

Transport Scolaire

LISTE DES POINTS D'ARRÊT DES PRIMAIRES

ROUTE DE VONNES

- Les Fioles (Vieille Douane)
- Le Lac (Résidence Alpenlake)
- Le Crêt (Fleur de Neige)

ROUTE DU PETIT-CHÂTEL

- Les Buornes (Le Zénith)
- La Vora (Les chevrettes)
- Petit Châtel
- Barbossine
- Devant la Vora
- Le Morclan
- Route du Bouchet (La Marten)

ROUTE DU LINGA / PRE-LA-JOUX

- Très les Pierres
- Chez Crosson
- La Ravine (L'Orée des Pistes)
- Le Linga (Gare routière)
- Les Clos Derrière – Villapeyron (Pont)
- Les Ramines
- Les Candres

ROUTE DE LA DRANSE

- Le Corers (Le Renard)
- Le Recardet (pont)
- Le Jardy

ROUTE DE THONON

- La Cale
- La Fiolaz

ROUTE DES FREINETS

- Plan de Loy (Les Perce Neige)
- Demi Lune (l'Oustalet)

Les points d'arrêts ne sont pas figés, ils sont adaptés en fonction du domicile des enfants.

APPRENTISSAGE

Savoir Rouler à Vélo

Une initiative enrichissante et complète pour les enfants, visant à leur enseigner non seulement les bases du cyclisme, mais aussi à les sensibiliser à la sécurité routière de manière ludique et pédagogique. Voici une description plus détaillée et structurée du projet :

Une semaine d'apprentissage pour les enfants

Objectif :

L'objectif principal de ce programme est de sensibiliser les enfants, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, aux règles de sécurité routière tout en développant leurs compétences en cyclisme. Ce projet vise à enseigner la signalisation, la maîtrise du vélo, et la compréhension de l'anatomie du vélo, tout en offrant une expérience concrète sur le terrain.

Public visé :

Tous les élèves de l'école, de la de la petite section jusqu'au CM2.

Déroulement de la semaine :

Le programme se déroule sur une semaine et comprend une série d'ateliers pédagogiques, pratiques et théoriques, animés par différents intervenants :

- **Police Municipale** : Intervention sur les règles de sécurité routière, signalisation et comportements à adopter sur la route.
- **Agents communaux (mécaniciens)** : Atelier mécanique pour apprendre à connaître son vélo, à effectuer les vérifications de sécurité et à réparer des éléments de base.
- **Enseignants et ASTEM** : Accompagnement des enfants dans les différents ateliers, et intégration des apprentissages dans les routines quotidiennes.



Ateliers proposés :

- **Atelier agilité et motricité** : Cet atelier permet aux enfants de développer leur équilibre, leur coordination et leur maîtrise du vélo, à travers des exercices de slalom, de freinage et de manœuvres dans un parcours sécurisé.
- **Atelier mécanique** : Les enfants apprennent les bases de l'entretien d'un vélo : vérifier les pneus, ajuster les freins, lubrifier la chaîne et comprendre les différentes parties du vélo. Ils acquièrent ainsi des compétences pratiques pour garantir leur sécurité et leur autonomie.
- **Atelier signalisation et sécurité routière** : En compagnie des agents de la Police Municipale, les enfants découvrent les panneaux de signalisation, apprennent à reconnaître les différents types de routes et les comportements à adopter en tant que cycliste. Cet atelier inclut aussi l'apprentissage des règles essentielles pour rouler en toute sécurité, telles que le port du casque et les signaux manuels.
- **Gymkhana (course d'obstacles)** : Une activité ludique et sportive qui permet aux enfants de tester leur agilité et leurs compétences acquises lors des ateliers précédents. Ils devront franchir des obstacles, respecter des règles de sécurité et utiliser les compétences de contrôle du vélo qu'ils ont apprises.
- **Sortie sur route** : À la fin de la semaine, une sortie en situation réelle est organisée sur un parcours mixte (chemin et route), permettant aux enfants de mettre en pratique les connaissances acquises durant les ateliers. Cette sortie se fait sous la supervision des animateurs et de la Police Municipale.



Le Permis Piéton :

À la fin du programme, chaque enfant passe le "permis piéton", une évaluation finale de ses compétences en sécurité routière, qu'il soit cycliste ou piéton. Ce test permet de valider les acquis des enfants en matière de règles de sécurité, et leur enseigne les comportements responsables qu'ils doivent adopter sur la voie publique.

Bénéfices du programme :

- Sécurité routière : Les enfants sont formés aux bonnes pratiques de sécurité, aussi bien en tant que cyclistes que piétons.
- Compétences motrices : Amélioration de l'agilité, de l'équilibre et de la maîtrise du vélo, ce qui favorise leur développement physique.
- Autonomie : Apprentissage de l'entretien de leur vélo et de la responsabilisation vis-à-vis de leur équipement.
- Esprit de coopération et esprit d'équipe : Les ateliers en groupe encouragent l'entraide et la collaboration.

Conclusion :

"Savoir rouler" à vélo est une initiative globale et interactive qui offre aux enfants les outils nécessaires pour évoluer en toute sécurité dans un environnement routier, tout en leur donnant l'occasion de s'amuser et d'apprendre à travers des activités pratiques. Cette semaine d'apprentissage renforce leur conscience de la sécurité et de la responsabilité, tout en développant leurs compétences en cyclisme de manière ludique et engageante.

Des initiatives conviviales pour accompagner les enfants dans leur parcours scolaire

DISTRIBUTION DES TROUSSES ET CALCULATRICE

C'est une belle initiative de la municipalité pour marquer le passage des enfants à de nouvelles étapes de leur scolarité. Ce type d'événement permet de souligner l'importance de l'éducation tout en créant un lien convivial entre les élèves et les responsables locaux. L'idée d'offrir des trousseaux aux enfants qui rentrent au CP est une façon symbolique de les accompagner dans leur entrée dans l'école primaire, tandis que les calculatrices offertes aux élèves qui quittent le primaire pour entrer au collège leur fournissent un outil utile pour la suite de leur parcours scolaire.

Cela permet également de renforcer la proximité entre les élus et les familles, tout en rappelant l'engagement de la municipalité dans l'éducation et le bien-être des jeunes citoyens.

SPECTACLE FIN D'ANNÉE

L'événement majeur de cette fin d'année scolaire 2024 a été le projet Méléimômes, une initiative qui a réuni les élèves de l'école de musique et de l'école primaire. Ce projet ambitieux a permis la présentation d'un véritable concert au public lors de la fête de fin d'année scolaire.

Ce travail collectif a exigé de nombreuses répétitions et une grande dose d'inspiration.

Le résultat fut un magnifique concert, où se sont succédés chants, danses et morceaux musicaux, devant un public conquis.

Félicitations aux enfants pour leur prestation exceptionnelle, et un grand bravo aux enseignants qui ont guidé ce projet avec passion et détermination.

Culture et patrimoine

RENCONTRE ENTRE TRADITION ET INNOVATION

Le service Culture s'équipe de sa Crankie Box

La Crankie Box est un merveilleux outil de médiation culturelle, parfait pour allier créativité, interactivité et pédagogie. Cette initiative menée par la commune de Châtel illustre comment un simple objet peut devenir un vecteur puissant d'apprentissage et de transmission des histoires.

Le principe de La Crankie Box repose sur un support visuel dynamique : un rouleau de papier ou de tissu déroulé grâce à des manivelles. Ce dispositif fait écho aux traditions populaires de narration visuelle tout en les réinventant de manière ludique et moderne. À l'origine, ce type de boîte était utilisé par des conteurs itinérants dès le XIXe siècle. Aujourd'hui, elle offre une alternative créative aux supports numériques tout en favorisant l'interaction directe avec le public.

Un outil au service de l'école et de la culture

Le projet mené par la mairie de Châtel et plus précisément le service culture se distingue par son ancrage dans la culture locale et son approche participative. En permettant aux enfants de réaliser leur propre histoire à l'aide de La Crankie Box, l'école se place dans

une dynamique d'apprentissage actif où les élèves sont à la fois créateurs et spectateurs de leurs récits. La collaboration avec le service culture renforce cette dimension culturelle, offrant ainsi une immersion dans des pratiques artistiques variées.

Valoriser le patrimoine local à travers l'art

La touche locale apportée à la nouvelle Crankie Box réalisée par le menuisier de la commune, notamment la croix de Savoie et le cadre en bois, ne fait pas seulement référence à l'identité régionale, mais elle permet aussi aux élèves de se connecter plus profondément avec leur patrimoine. C'est une manière subtile de l'intégrer dans le processus éducatif tout en créant un objet à la fois fonctionnel et esthétique. Les histoires qui seront peintes sur le rouleau de papier n'ont ainsi pas seulement une vocation à divertir, mais aussi à transmettre des valeurs, des savoir-faire et des histoires locales.

Un projet à portée de mains

L'intérêt croissant pour La Crankie Box



chez les enseignants, les enfants et les bibliothécaires municipales montre à quel point cet outil peut être un moyen puissant d'animer des instants de lecture, de stimuler l'imaginaire des jeunes et de renforcer leur engagement dans l'apprentissage.

La Crankie Box n'est pas qu'un simple objet, c'est un outil qui redonne à la narration traditionnelle une nouvelle vie, tout en connectant les enfants et les communautés à leur culture locale et leur histoire. C'est un projet enrichissant à plusieurs niveaux : créatif, pédagogique, culturel, et patrimonial. Un bel exemple de synergie entre l'école, la culture et le patrimoine !

Opération « Premières Pages »



Une belle initiative visant à éveiller les tout-petits à la lecture dès leur naissance. Chaque année, l'opération permet de distribuer un album aux enfants du territoire, afin de leur offrir une première rencontre avec l'univers de la littérature jeunesse.

En 2023, l'album "Une toute petite goutte de pluie" de Galia Tapiero et Marion Brand, avait pour vocation de sensibiliser les enfants au cycle de l'eau.

En 2024, c'est un nouveau livre qui a été distribué aux jeunes enfants. Un album tout aussi adapté aux tout-petits intitulé « Pouik et le petit oiseau » de Pascal Queignec et Laetitia Le Saux, contant une histoire douce et colorée sensibilisant aux sons, aux couleurs et à la diversité du monde qui nous entoure.

En plus de la distribution, deux animations autour de cet album leurs ont été proposées à travers un domino textile et un raconte tapis.

Cette opération fait partie d'un projet plus large soutenu par le ministère de la Culture, dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), et vise à réduire les inégalités d'accès à la culture et aux livres dès le plus jeune âge. C'est aussi un moyen de valoriser la littérature jeunesse et de rendre les livres accessibles à tous, peu importe l'origine ou le milieu social des familles.

Cela semble être une belle opportunité pour les familles de Châtel, non seulement pour découvrir des ouvrages magnifiques mais aussi pour initier leurs enfants à l'univers magique de la lecture dès le plus jeune âge.

culture-et-patrimoine@mairiedechatel.fr

Bilan des Activités Proposées par le Service Culture et Patrimoine en 2024

Le Service Culture et Patrimoine a proposé une large variété d'activités en 2024, englobant des événements culturels, des animations autour du patrimoine et des offres diversifiées pour tous les publics. Voici un récapitulatif des principales actions menées :

- **1. Chatel au son des cloches** : 66 participants. Un événement centré sur la découverte du patrimoine sonore local.
- **2. Opération secrète** : 202 participants. Activité ludique et immersive, à la découverte de la contrebande en montagne.
- **3. Instant lecture individuel** : 75 participants. Moment privilégié en famille à la bibliothèque autour de la découverte d'une sélection d'albums autour d'un thème.
- **4. La vieille douane recrute** : 46 participants. Animation tournant autour du recrutement de la relève pour remplacer le douanier prenant sa retraite
- **5. Un village au fil de l'eau** : 40 participants. En remontant la Dranse, découverte du patrimoine artisanal de Châtel, son histoire, ses ressources.
- **6. Initiation à la montagne (nouveau été 2024, animation pour les 0-3 ans)** : 136 participants. Animation permettant aux plus jeunes de découvrir l'environnement montagnard.
- **7. Veillée autour du lac (nouveau automne 2024)** : 45 participants. Promenade autour du lac, à la découverte contée de Châtel et de nos montagnes au coucher du soleil.
- **8. Visiteurs Douane** : 3 256 visiteurs. Un nombre conséquent d'entrées pour une exposition autour de l'histoire douanière et des échanges clandestins avant la création des Portes du soleil.
- **9. Petit train** : 6 815 passagers. Activité touristique populaire, permettant de découvrir les lieux d'une manière originale et accessible.
- **10. Cinéma** : 18 305 spectateurs. Un programme cinématographique varié, couvrant différents genres et événements au fil des saisons.
- **11. Nombre de prêts à la bibliothèque** : 4 500 prêts. Un chiffre qui reflète une forte fréquentation et un intérêt soutenu pour les ressources proposées : près de 3 000 livres vous y attendent : romans, bandes dessinées, livres audio, albums pour les tout-petits, documentaires, livres jeunesse...

En 2024, le Service Culture et Patrimoine a donc enrichi son offre avec des nouveautés et un large éventail d'activités, touchant des publics variés, tout en mettant en valeur le patrimoine local et la culture de manière interactive et accessible.

École de musique

Présentation de l'École de Musique



L'École de Musique est ouverte à tous, enfants à partir de 5 ans (Grande Section), ainsi qu'aux adultes débutants ou confirmés. Pour la rentrée 2024, l'établissement enregistre une augmentation d'effectif, passant de 76 à 82 élèves par rapport à l'année précédente.

Les élèves sont répartis dans différentes classes et ateliers en fonction de leur âge, niveau et instruments :

- **Éveil musical** (à partir de 5 ans) : Nous avons ouvert cette année une nouvelle classe d'éveil à partir de 5 ans (grande section maternelle) car nous avons beaucoup de demandes.
- **Cours collectifs d'éveil musical**, avec une approche ludique de la musique, utilisant le chant, les jeux rythmiques et mélodiques pour éveiller les jeunes enfants à la pratique musicale.
- **Formation musicale** (Solfège)
- **Cours collectifs de formation musicale**, accessibles à tous les élèves dès 7 ans. Ce programme permet d'acquérir les bases théoriques essentielles pour accompagner la pratique instrumentale.
- **Cours individuels d'instruments**

Les élèves peuvent suivre des cours individuels dans les sections suivantes :

- **Bois** : flûte, clarinette, saxophone
- **Cuivres** : trompette, trombone, euphonium
- **Batterie et Percussions**
- **Musiques actuelles** (depuis 8 ans)

Ouverture d'un département dédié aux musiques actuelles, proposant des cours collectifs de guitare, chant, guitare basse et piano. Ces cours

mettent l'accent sur l'accompagnement d'œuvres modernes et permettent aux élèves de s'initier aux styles musicaux modernes.

Ateliers et Pratiques collectives

L'école propose une variété d'ateliers permettant aux élèves de pratiquer en groupe :

- Musique de chambre
- Ensemble de cuivres
- Orchestre de musique actuelle
- Orchestre d'harmonie
- Ateliers DYS menés par une enseignante spécialisée formée aux besoins spécifiques des élèves.

Par ailleurs, des interventions scolaires hebdomadaires sont organisées pour les élèves des écoles primaires. Cette année, l'école a collaboré également avec Mélimômes, un orchestre professionnel "Jeune Public" pour des projets créatifs, tels que la composition de 2 chansons en collaboration avec les élèves.

Concerts et auditions

Chaque année, les élèves se produisent lors d'une audition publique en décembre. Après 4 ans de pratique instrumentale et l'obtention du diplôme de fin de premier cycle, les élèves intègrent l'orchestre d'harmonie, l'Écho Alpin, pour pratiquer la musique collective et participer à des concerts.

L'école de musique adhère à la Confédération musicale de France (CMF), qui assure le suivi pédagogique et l'organisation des examens annuels.



Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de professionnels passionnés et expérimentés :

- **Alice Vincent** : professeur de flûte
- **Emelyne Cefai** : professeur de chant, d'éveil musical et de formation musicale
- **Stella Capliez** : professeur de saxophone et de formation musicale
- **Gérard Carminatti** : professeur de cuivres et de formation musicale
- **Camille François-Pierre** : professeur de piano et de formation musicale
- **Christophe Roquefere** : professeur de guitare basse
- **Justin Jacquier** : professeur de guitare
- **Patrick Jacquier** : professeur de batterie, piano, guitare et directeur



Événement marquant : Le projet Mélimômes

L'un des événements majeurs de l'année 2024 fut le projet Mélimômes, qui a réuni les élèves de l'école de musique et de l'école primaire. Ce projet a permis de créer et de présenter un véritable concert lors de la fête de fin d'année scolaire, le 28 juin au Linga, marquant un moment fort de la vie de l'école.

L'agenda

- 15/04/25 **Audition classes chant et piano**
17h30 - Musardière
- 16/04/25 **Audition classes chant et piano**
17h30 - Musardière
- 24/05/25 **Examens formation instrumentale vents et percussions**
10h30 - Musardière
- 04/06/25 **Examens intercommunaux formation musicale fin de cycle 1**
Bernex (journée)
- 07/06/25 **Examens formation instrumentale fin de cycle 3**
Marnaz (journée)
- 14/06/25 **Concert de fin d'année vents et percussions**
10h00 - Musardière
- 20/06/25 **Concert de fin d'année musique actuelle**
18h30 - Musardière
- 27/06/25 **Fête de l'école primaire**



REJOIGNEZ L'ÉCOLE DE MUSIQUE POUR DÉVELOPPER VOS TALENTS MUSICAUX DANS UN ENVIRONNEMENT CONVIVIAL ET STIMULANT !

Tarifs et inscriptions

Les tarifs sont disponibles sur le site de la mairie

www.mairie-chatel.com/L-ecole-de-musique

Pour plus d'informations ou pour toute question, contactez :

M. Patrick Jacquier, directeur

ecolemusique@mairiedechatel.fr

06 08 86 49 56



Le personnel communal

Le service des Ressources Humaines



Un service composé d'une responsable, de deux assistantes et d'une apprentie. Au-delà des nombreuses missions journalières comme la gestion de la paie, le suivi des temps et des absences, l'accompagnement des agents dans leur carrière, la gestion des relations sociales, le conseil RH et la mise en œuvre de nouveaux process, leur rôle essentiel dans une collectivité touristique est le recrutement.

L'importance de cette planification dépendra ensuite de la bonne organisation des différents services.

Elles ont accepté de nous présenter leur stratégie et surtout leur organisation.

Pouvez-vous nous expliquer un peu plus sur la manière dont vous gérez les recrutements pour un village touristique ?

Le recrutement pour un village touristique est en effet un travail complexe et saisonnier. Nous devons anticiper les besoins en fonction de la fréquentation touristique, qui varie selon les saisons, mais aussi de la diversité des services que nous offrons. Cela inclut des postes dans les services techniques,

culturels, l'entretien, la sécurité, etc.

Comment anticipez-vous et organisez ces recrutements ?

Nous commençons à planifier environ 6 mois à l'avance, car cela nous permet de bien définir les profils recherchés et de commencer les recherches de candidats. Pour les postes saisonniers, c'est particulièrement important de démarrer tôt afin d'attirer les bons talents et de les former avant l'arrivée des touristes.

Cela vous prend-il beaucoup de temps à organiser ?

Oui, c'est un processus assez long et exigeant, surtout durant les périodes de recrutement intensif. Entre la rédaction des offres d'emploi, les entretiens, la sélection et la gestion des contrats, nous devons nous assurer que chaque candidat est bien préparé pour les spécificités de notre environnement touristique. C'est un travail de coordination et de planification, qui mobilise une équipe dédiée pendant plusieurs mois.

Une mission essentielle : LE RECRUTEMENT

La mairie de Châtel est engagée dans une politique de recrutement dynamique, visant à attirer des talents pour répondre aux besoins de la collectivité et assurer un service public de qualité. Le recrutement est une activité stratégique, tant pour pourvoir les postes permanents que pour gérer l'importante affluence de visiteurs durant les saisons hivernales et estivales.

Les postes permanents constituent le pilier des services municipaux. Ces agents travaillent tout au long de l'année pour maintenir un service public fiable et performant.

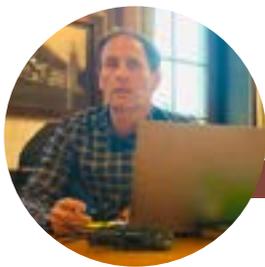
À Châtel, le service RH veille à recruter des professionnels qualifiés et engagés en collaboration directe avec les services, capables de relever les défis inhérents à une commune en constante évolution. Les compétences des agents permanents sont renforcées par des formations régulières, pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Les saisons touristiques représentent un véritable afflux d'activité pour Châtel. Bénéficiant d'une proximité immédiate avec la Suisse et son attractivité internationale, la station accueille chaque année des milliers de visiteurs.

Pour répondre à cette affluence, le service RH recrute chaque année un nombre important de saisonniers dans divers domaines. Ces postes offrent une opportunité unique à des profils variés, qu'ils soient étudiants, professionnels en quête d'expériences enrichissantes ou habitants de la vallée.

Les équipes saisonnières jouent un rôle clé dans la gestion des pics d'activité, en collaborant avec les agents permanents pour garantir un accueil chaleureux et des services impeccables. Le service RH met un point d'honneur à leur intégration et leur accompagnement tout au long de leur mission.

Avec une stratégie de gestion des ressources humaines résolument tournée vers l'avenir, la mairie de Châtel continue d'innover pour attirer et fidéliser des talents. Qu'il s'agisse de postes permanents ou saisonniers, le service RH reste mobilisé pour garantir un cadre de travail stimulant, dans une commune où il fait bon vivre et travailler.



M. Stéphane Condevaux

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Arrivé à la mairie de Châtel en 2001, à l'issue d'un master en aménagement, il a occupé différentes fonctions au sein des services communaux et notamment la responsabilité du service urbanisme depuis 2009 et la réussite du concours d'attaché territorial.

Après avoir occupé depuis 2014 le poste de Directeur Général Adjoint en charge de l'aménagement et de l'environnement, c'est un parcours sans faute pour Stéphane CONDEVAUX puisqu'il est nommé Directeur Général des Services depuis le 1er mai 2024. Il pratique régulièrement différentes activités de montagne comme le ski, l'escalade ou encore le VTT.

Ses compétences et son expérience au sein des différents services mais aussi et surtout ses connaissances de notre territoire et de ses spécificités font que cette nomination arrivait en toute logique pour compléter les attentes et les besoins de la commune.

Formations des agents municipaux

Soucieux d'être composée d'une équipe motivée et de qualité, la municipalité souhaite mettre tout en œuvre pour permettre aux agents de suivre des formations nécessaires à la sécurité mais aussi à maintenir le dynamisme de l'activité telles que :

- Projet Voltaire : remise à niveau en expression et en orthographe
- Les régies d'avances et de recettes
- Formation continue obligatoire Transport de marchandises FCO
- PSC1 : la formation de base aux premiers secours en France
- Gestion financière
- Les relations entre les collectivités et les associations
- Les fondamentaux de la gestion des cimetières
- Les bases des finances publiques locales
- Les règles de base des marchés publics
- Encadrer et gérer les débits de boissons sur la commune
- Les fondamentaux du management



→ La sécurité au travail

La formation **Santé et Sécurité au Travail** a été organisée les 6 et 7 juin avec la société *Eurofeu* pour 10 agents communaux : le service patrimoine (qui est lien régulier avec du public), quelques agents du personnel administratif et un agent de la police municipale ont été investis dans cette formation.

Cette formation est un programme qui prépare les employés à intervenir efficacement en cas d'accident ou de situation d'urgence notamment sur leur lieu de travail.

Elle couvre les techniques essentielles de premiers secours adaptées aux spécificités des environnements professionnels. Les participants apprennent à reconnaître les signes de détresse vitale, à réaliser les gestes de premiers secours ainsi qu'à utiliser les équipements d'urgence comme les défibrillateurs. Cette certification est un atout pour la sécurité des salariés.

→ Gestes et postures

Une formation "Gestes et Postures" a été organisée par la mairie de Châtel pour 14 de ses agents communaux.

En effet, ces derniers ont suivi ce programme durant 2 jours dans l'objectif de se familiariser à des gestes ou habitudes élémentaires en prévention des accidents du travail mais aussi pour améliorer significativement la qualité de vie au travail. Les bons gestes pour plus de sécurité et d'efficacité !



Bienvenue à Hervé et Valérie !

Découvrez leurs parcours et motivations à travers leurs interviews



Mme Valérie DEFOSSÉ

RESPONSABLE COMMANDE PUBLIQUE ET JURIDIQUE

Vous avez intégré les effectifs de la Mairie de Châtel en tant que responsable de la commande publique. Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Valérie Defosse, je suis originaire de Normandie bien qu'étant Rhône-Alpine depuis environ 12 ans maintenant. Cela fait plus de 20 ans que j'exerce des fonctions de cadre territorial avec une expertise particulière en commande publique. Mon parcours professionnel m'a permis d'assurer des missions pour le compte de collectivités locales de différentes strates comme la Métropole de Lyon ou plus récemment dans une commune rurale de la Drôme en tant que secrétaire générale.

Pourquoi avez-vous choisi Châtel pour cette nouvelle mission ?

C'est l'intégration de ma fille, Marguerite, au lycée hôtelier Savoie-Léman de Thonon-les-Bains qui est à l'origine de mon installation à demeure dans la Vallée d'Abondance. Cela coïncidait avec l'envie d'un nouveau challenge professionnel et le souhait de recentrer mes missions sur le volet juridique. La Mairie de Châtel était en recherche d'un poste de responsable auquel mon profil pouvait correspondre et je n'ai pas hésité à candidater dans cette commune atypique de par son histoire, ses traditions, son quotidien de station de ski et ses projets ambitieux pour les résidents permanents, occasionnels ou secondaires.

Pouvez-vous nous expliquer brièvement votre fonction ?

J'ai un rôle d'accompagnement et de coordination auprès des élus et des services pour répondre à la sécurisation des marchés publics. J'ai également en charge le suivi des délégations de service public pour l'exploitation du centre aquatique et du domaine skiable. Enfin, j'assure la veille juridique pour la passation des actes administratifs.

Quelles actions avez-vous mises en place dès votre arrivée ?

Depuis mon arrivée, j'ai pu mener des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques et aux risques juridiques sous un angle opérationnel de proximité auprès des agents de la direction des services techniques, très à l'écoute.

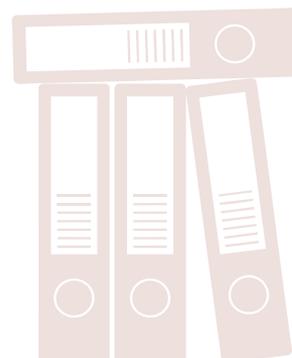
Les finalités de ces ateliers sont de :

- Homogénéiser les pratiques,
- Développer au sein des services une culture « marché »,
- Améliorer le travail en équipe entre administratifs et techniciens,
- Expliquer la nécessité des règles, les rendre accessibles pour en faciliter l'application.

Quelles sont vos priorités pour les mois à venir ?

Les priorités sont les suivantes :

- Poursuivre les ateliers et échanges avec les services dans le but de monter en compétence, d'améliorer la connaissance du tissu économique, de gagner en efficacité et d'optimiser les dépenses sans pour autant nuire à la qualité,
- Encourager la démarche entreprise par la Collectivité en matière de performance environnementale,
- Accompagner la mission de contrôle exercée par la chambre régionale des comptes.





M. Hervé TUAZ

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Vous avez intégré les effectifs de la Mairie de Châtel en tant que directeur des services techniques en septembre dernier. Pouvez-vous vous présenter ?

Originaire de Saint Gervais mon parcours professionnel commence en tant que sportif de haut niveau en hockey sur glace. Il se poursuit par l'exercice du métier de guide de haute montagne, travaux d'accès difficile, bucheronnage et travail en station l'hiver pour remplir l'année. Cela fait maintenant 20 ans que j'occupe des postes de Directeur dans les domaines skiables en France et en Suisse, Services Techniques, régies de l'eau et Travaux Public.

Pouvez-vous décrire les principales missions d'un directeur des services techniques d'une commune ?

Le DST, dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques composé de personnels administratifs et opérationnels. Il pilote et met en œuvre les projets techniques de la collectivité. Il a également pour rôle de planifier les opérations de travaux internes aux services et de rendre compte à la hiérarchie et aux élus. Le directeur des services techniques veille également à la bonne application des règles et consignes d'hygiène et de sécurité.

Quels sont les différents services qui composent les services techniques ?

20 agents sont répartis entre les services Bâtiments, Espaces Verts, Voirie, sentiers de montagne, Suivi de chantier, Achats et logistique, Atelier mécanique et Administratif.

Quels sont les projets récents ou en cours que les services techniques gèrent actuellement ?

Le projet phare est actuellement le Centre Culturel et touristique. C'est un projet ambitieux et structurant à l'échelle du territoire qui nécessite une implication forte des services municipaux pour permettre sa bonne réalisation.

Quels sont les principaux défis auxquels les services techniques font face ?

Notre principal défi est de répondre au mieux aux attentes de la population et de nos élus. Il faut continuer à se développer, s'améliorer tout en maîtrisant les ressources. En station de montagne, réactivité et flexibilité sont au cœur de nos préoccupations pour faire faces aux enjeux liés à la saisonnalité de nos activités.

Comment collaborez-vous avec les autres services de la mairie ?

La communication entre service est primordiale. Cela permet d'apporter de vraies réponses sur les affaires courantes et de

connaître les impératifs et les attentes de chacun. Il est important que les compétences de chaque service soient associées en transversalité sur les projets.

Quelle est l'importance de la communication avec les citoyens dans votre travail ?

Il est primordial de développer des relations régulières et de confiance avec la population afin de répondre aux attentes telles que les problèmes de circulation, de stationnement, de travaux et autres. J'ai à cœur de connaître le ressenti des usagers vis-à-vis de nos services au sens large afin d'apporter des réponses, des solutions et permettre de nous améliorer. Je tiens à faire savoir à nos services quand la population est satisfaite.

Quels sont vos principaux objectifs ?

Mon premier objectif est axé sur le travail d'équipe et la considération portée à mes collaborateurs. Tout à chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Être facilitateur sur les divers projets, sur l'organisation et la communication. Faire connaissance avec la population, s'intégrer. Continuer d'apprendre.

Pourquoi avez-vous choisi Châtel pour cette nouvelle mission ?

Après un échange avec M le Maire lors d'un salon professionnel, j'ai transmis ma candidature. Après un premier rendez-vous et des échanges constructifs, la décision de rejoindre les effectifs de la commune était une évidence. De plus, étant très attaché aux territoires ayant su garder une culture montagne avec leurs traditions et leur histoire tout en étant capable de se développer et regarder vers l'avenir, ma décision était prise.



Vie Quotidienne

La Communauté de Communes de la Vallée d'Abondance

Comme de nombreuses collectivités, la Communauté de Communes de la Vallée d'Abondance (CCPEVA) a fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes qui a rendu son rapport d'observations définitives mentionnant des préconisations d'amélioration de fonctionnement et de gestion dans le cadre de ses compétences.

Ce rapport est disponible via l'adresse suivante :

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-de-communes-pays-devian-vallee-dabondance-haute-savoie-1>

Le Groupement Transfrontalier Européen

Association à but non lucratif, le Groupement transfrontalier européen informe, accompagne et défend depuis 1963 les travailleurs frontaliers salariés, entre la France et la Suisse.

L'association compte aujourd'hui 25 000 adhérents.

Plusieurs services et domaines d'expertises sont proposés :

- service juridique
- service fiscal
- service études et recherches juridiques
- service emploi
- service entreprise
- service social
- service assurance maladie.

Des formations sont également proposées par le groupement transfrontalier européen.

Plus d'informations :

<https://www.frontalier.org/nos-services.htm>



Covoiturer avec KAROS

L'application n°1 de covoiturage de votre territoire

POUR QUI ?

Habitants ou actifs de la communauté de communes pays d'Evian-vallée d'Abondance.

QUEL AVANTAGE ?

Une tarification avantageuse pour les déplacements depuis et à destination du territoire.

Profitez d'une prime conducteur de 100€ pour 10 trajets en moins de 3 mois.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour télécharger l'application et pour obtenir la prime co-voiturage, rendez-vous la page : www.karos.fr

RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES

Pour faciliter l'assistance, la Mairie de Châtel a constitué un registre nominatif des personnes âgées, fragiles, handicapées ou vulnérables. Régulièrement, nous communiquons afin de procéder à une mise à jour du Registre communal des personnes à risques.

Vous pouvez à tout moment vous inscrire ou inscrire un proche en ligne :

<https://www.mairie-chatel.com/Formulaire-des-personnes-a-risque>

Mais aussi par téléphone :

04 50 73 23 98

ou par mail :

mairie@mairiedechatel.fr

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre des personnes âgées, en situation de handicap ou isolées.

ÊTRE PROCHE AIDANT

Vous souhaitez vous faire aider ou vous êtes un proche aidant ?

Rendez-vous sur :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Vous serez guidés dans votre démarche :

- Vivre à domicile
- Changer de logement
- Vivre en autonomie
- Vivre en EHPAD
- Toutes les solutions pour les aidants (*soutien financier, partir en vacances, trouver du soutien, comment aider un proche...*)



ADMR

L'ADMR Val d'Abondance propose des services d'aide et d'accompagnement à la personne de qualité, pour tous ceux et celles qui en ont besoin en milieu urbain et rural, du début à la fin de vie. En 2024, 100 familles ont été aidés avec plus de 8000 heures d'intervention auprès des bénéficiaires.

Contrairement aux idées reçues, l'ADMR ne s'adresse pas seulement aux personnes âgées. Elle accompagne toutes les personnes toutes les personnes en situation de vulnérabilité, que ce soient nos aînées, des personnes en situation de handicap ou des familles ayant besoin de soutien.

Faites appel à l'ADMR Val d'Abondance selon votre besoin :

- **Enfance et parentalité** : des services d'aide aux familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables.
- **Accompagnement au handicap** : des services sur-mesure d'aides aux personnes en situation de handicap afin de maintenir des bonnes conditions de vie et de sécurité.
- **Services et soins aux seniors** : des soins infirmiers, de l'aide à domicile et des activités sociales afin de maintenir l'autonomie et le maintien à domicile des aînés, le tout dans les valeurs du respect, de l'écoute et de la proximité.
- **Entretien de la maison** : des services de ménages ou de repassage à domicile afin d'apporter un soutien dans les tâches du quotidien.

Plusieurs de ces services sont éligibles à des aides financières de l'État.

L'ADMR Val d'Abondance a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes qui en ont besoin tout en leur permettant de conserver leurs modes de vie.

ADMR du Val d'Abondance

488 Rue de l'Abbaye d'Abondance, 74360 ABONDANCE

Tél. : **04 50 73 35 32**

Email : accueil.valdabondance@fed74.admr.org

Site internet : www.fede74.admr.org

PTI'BUS

Service de transport à la demande pour tous

PTI'BUS vous permet de vous déplacer entre n'importe quel arrêt situé sur l'une des 22 communes du territoire de la Communauté de Communes pays d'Evian – Vallée d'Abondance, y compris les arrêts des circuits scolaires. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Tous les trajets sont autorisés, à partir du moment où ils ne peuvent être réalisés avec une ligne régulière ou avec un circuit scolaire.

PTI'Bus fonctionne du lundi au samedi de 9h à 17h30. Il est ouvert à tous !

MOBI'BUS

Service de transport à la demande pour les Personnes à Mobilité Réduite

MOBI'Bus vous permet de vous déplacer d'adresse à adresse sur tout le territoire de la Communauté de Communes pays d'Evian – Vallée d'Abondance. MOBI'Bus vous emmène également à l'hôpital, à la maison médicale ainsi qu'à la place des Arts de Thonon-les-Bains. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Le service MOBI'Bus est réservé aux personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion, ou d'une carte d'invalidité 80%.

MOBI'Bus fonctionne du lundi au samedi de 9h à 17h30. Lors de la 1ère utilisation nous vous demanderons vos coordonnées.

COMMENT RÉSERVER ?

En ligne 24h/24 :

<https://evian.manett-ondemand.cityway.fr/Evian/fr-FR/Account/DoLogin> après avoir fait votre inscription auprès de notre centrale au 04 50 81 74 74 (choix n°2) la première fois.

Pour votre toute première réservation, jusqu'à 2 heures par téléphone, du lundi au samedi (sauf jours fériés) entre 7h et 19h au 04 50 81 74 74 (prix d'un appel local)

Ski Club Vallée d'Abondance

UN CLUB, TROIS VILLAGES, UNE PASSION : LE SKI

Le Ski Club Vallée d'Abondance, né de la fusion des clubs d'Abondance, La Chapelle d'Abondance et Châtel, est un lieu d'échange et de partage pour tous les amoureux de la glisse. Grâce à un encadrement de qualité et à une ambiance conviviale, le club vous propose de découvrir ou de perfectionner votre technique de ski alpin.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES NIVEAUX

Que vous soyez débutant ou confirmé, enfant ou adulte, vous trouverez votre place au sein du Ski Club Vallée d'Abondance. Le club organise régulièrement des entraînements adaptés à tous les niveaux, encadrés par des moniteurs diplômés. Vous pourrez également participer à des compétitions pour mettre en pratique vos acquis et vivre des moments forts.

LES BIENFAITS DU SKI

En rejoignant le Ski Club Vallée d'Abondance, vous bénéficierez de nombreux avantages :

- **Progression rapide** : grâce à un suivi personnalisé, vous progresserez rapidement et efficacement.
- **Découverte de la montagne** : le club organise régulièrement des sorties en montagne pour découvrir les plus beaux spots de la région.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour en savoir plus sur les activités proposées, les tarifs et les modalités d'inscription, n'hésitez pas à consulter le site web : <http://skiclubchatel.fr/>. Vous pouvez également suivre le club sur Facebook : <https://www.facebook.com/Ski-Club-Abondance-245778575591977>.



Un nouveau prêtre dans la Vallée d'Abondance

Le Père Nicodème Ferré, curé de la paroisse Saint-Maurice de la Vallée d'Abondance, accueille les membres de la communauté avec joie et enthousiasme depuis le 1er septembre. Il se tient à votre disposition pour accompagner spirituellement chaque paroissien et pour partager des moments de prière.

Disponibilités du Père Nicodème Ferré :

Accueil au presbytère d'Abondance : chaque mercredi de 17h30 à 18h30

Sur rendez-vous à Châtel

Contact : **04 50 73 78 52**

Email : st-maurice@diocese-annecy.fr

Horaires des messes à Châtel :

Mercredi à 9h à la chapelle Sainte-Thérèse (place de l'église)

Samedi soir à 18h30 à l'église (certaines dates, se reporter à la feuille de messe disponible à l'église ou sur le site www.diocese-annecy.fr)

Prière du Chapelet :

Lundi à 9h à Abondance

Jeudi à 8h30 à Vacheresse

Adoration :

Vendredi de 9h à 10h à Abondance

Confessions :

Le Père Nicodème Ferré reçoit sans rendez-vous tous les mercredis de 17h30 à 18h30 à l'accueil du presbytère.





Raccordement à la fibre : Où en sommes-nous ?

Le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) vous permet de suivre le déploiement en temps réel de la fibre optique sur le territoire communal et pour chaque logement.

Rendez-vous sur <https://fibre.syane.fr/> pour connaître l'éligibilité de votre logement. Et ensuite ! Appeler son opérateur pour souscrire à la fibre et à vous la connexion vitesse grand V. Mais avant il reste une étape : le raccordement. Si vous habitez en appartement, il est primordial de garantir l'accès au local technique situé dans les parties communes. Ce sera ainsi le point de départ pour le technicien, qui examinera les gaines existantes. Si elles sont exploitables sans quoi il vous proposera d'en installer de nouvelles, pour relier la fibre optique à votre logement. Et si vous habitez dans une maison, même principe : assurez-vous de préparer votre logement pour l'arrivée de la fibre. Pour cela, il convient d'identifier et dégager le regard (plaque métallique ou béton rectangulaire) installé en limite de votre terrain. Ensuite, il est important de libérer l'accès aux fourreaux télécom qui sont généralement installés dans le garage ou la cave.



État civil



Naissances

BIENVENUE !



Le 10 Février 2024
Enola THOULE



Le 08 Mars 2024
Léon MAXIT GALLIER



Le 14 Mars 2024
Adélaïde GRILLET-MUNIER



Le 01 Août 2024
Lyho BOVARD



Le 01 Août 2024
Léon PASINI



Le 22 Août 2024
Eugène FICHANT VUARAND



Le 25 Septembre 2024
Aïden RUBIN



Le 29 Septembre 2024
Ambroise VUARAND



Le 02 Octobre 2024
Oscar NOUISER



Le 06 Octobre 2024
Arthur DAVID-ROGEAT



Le 10 Octobre 2024
Camille ABBES



Le 13 Octobre 2024
Pablo IZNARDO VIVENS



Le 30 Novembre 2024
Angela HARROUCHE



Le 21 Décembre 2024
Jeane VOISIN

Ils nous ont quittés

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES



Le 10 Mars 2024 - **Georges DUCHÊNE**

Le 12 Mars 2024 - **Fernand ROSELLO**

Le 19 Mars 2024 - **Aglé GRILLET-PAYSAN**

Le 23 Mars 2024 - **Thérèse RUBIN**

Le 15 Avril 2024 - **Maurice PEILLEX-DELPH**

Le 03 Mai 2024 - **Gérard LOUBIÈS**

Le 25 Juin 2024 - **Jack ROQUET**

Le 16 Août 2024 - **Yveline VERBOUX**

Le 21 Septembre 2024 - **Franck MAUREL**

Le 20 Octobre 2024 - **Yvette DUNAND**

Le 16 Novembre 2024 - **Germain VUARAND**

Ils se sont unis

FÉLICITATIONS !

Le 11 Mai 2024 - **David LOUBRY et Laureen ULMANN**

Le 18 Mai 2024 - **Liberty VUARAND et Julien METRAL**

Le 01 Juin 2024 - **Pierre FOURCADE et Sara CHARBONNET**

Le 29 Juin 2024 - **Angelo LONGUÉPÉE et Cécile RUBIN**

Le 03 Août 2024 - **Isabelle CORDIER et Marcel MATTI**

Le 09 Septembre 2024 - **Patrick ROQUET et Carole CIANNI**

Le 28 Septembre 2024 - **Robin DESPLEBAIN et Emelyne GOMEZ**



En raison de la réglementation RGPD, le nom des personnes concernées par l'état-civil n'est publié qu'avec l'accord des intéressés.

Informations pratiques

Mairie de Châtel	04 50 73 23 98
Centre technique municipal	04 50 73 23 98
La Vieille Douane	04 50 71 75 11
Bibliothèque	04 50 16 44 40
Cinéma Le Chamois	04 50 73 29 54
Crèche Les Moufflets – Lutin des neiges	04 50 81 38 19
Centre de Loisirs	04 50 17 22 15
Ecole	04 50 73 22 05
Parking Souterrain Eglise	04 50 73 23 98
Gendarmerie d'Abondance	04 50 73 01 02
Gendarmerie Châtel en Saison d'hiver	04 50 17 00 07 ou 17
Police municipale	04 50 73 31 25
Cabinet Médical	04 50 81 92 53

Dr MAXIT Audrey, Dr GRANET Julien et Dr LEJOSNE Pauline

Centre anti-poison de Lyon	04 72 11 69 11
Assistante Sociale	04 50 33 23 98
EDF (<i>sécurité dépannage</i>)	0 810 33 474
Pharmacie	04 50 73 20 03
Châtel Tourisme	04 50 73 22 44
Châtel Réservation	04 50 73 30 22
SAEM Sports et Tourisme	04 50 73 34 24
SAMU	15
POLICE OU GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
NUMERO D'URGENCE EUROPEEN	112

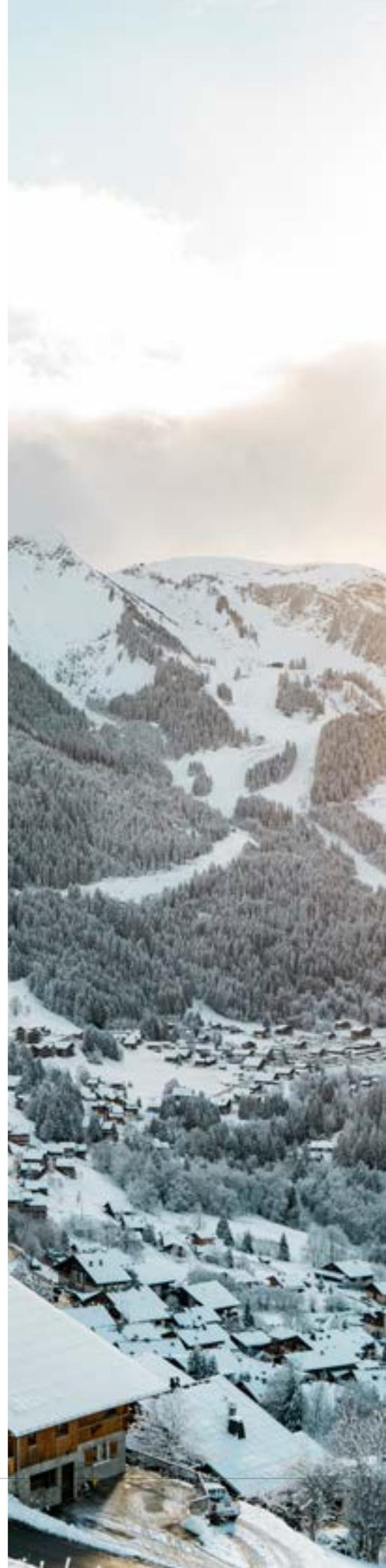
(permettant d'accéder aux 3 numéros ci-dessus)

ALERTE ATTENTAT / ALERTE ENLEVEMENT	197
NUMERO D'APPEL D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	114

Depuis le 1er octobre les **services d'urgence utilisent désormais un numéro unique** pour vous rappeler.

Il s'agit du **0800 112 112** et l'enregistrer dans vos contacts évitera de le confondre avec un Spam.

Numéro national de prévention du suicide, accessible tous les jours, 24h/24	3114
Harcèlement	3020
Cyberharcèlement	3018
SOS Amitié	09 72 39 40 50
Croix-Rouge Écoute	0800 858 858
Écoute santé	0800 156 156
Fil santé jeunes	0800 235 236
Protection animale	3677



COMMENT FAIRE SA CARTE D'IDENTITÉ ?

Quelques informations

Pour demander une carte nationale d'identité, les documents à fournir dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période.

Pour un rendez-vous plus rapide et plus efficace il est vivement recommandé d'avoir fait sa pré-demande en ligne sur le site ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

La commune de Châtel ne gère pas ce service. Pour établir ou renouveler vos pièces d'identités vous devez vous adresser à la Mairie d'Abondance, prenez rendez-vous ici : <https://rendezvousonline.fr/>

Peut-on voyager avec une carte d'identité de plus de 10 ans ?

En 2014, la durée de validité de la carte d'identité d'une personne majeure est passée de 10 à 15 ans.

Concrètement, votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans supplémentaires si vous remplissez les 2 conditions suivantes :

- Vous étiez majeur au moment de sa délivrance
- La carte était encore valide le 1er janvier 2014

Conseils aux voyageurs

Pour voyager à l'étranger, vous devez vérifier quel est le document d'identité exigé par le pays où vous vous rendez sur le site :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>
(rubrique Entrée/Séjour)

Si vous avez un passeport valide, il est préférable de l'utiliser.

Si vous n'avez pas de passeport, et que vous vous rendez dans un pays qui accepte la carte d'identité, vous pouvez demander son renouvellement anticipé en produisant un justificatif du voyage à venir par tout moyen, par exemple : billet de transport, réservation, devis d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur en cas de voyage professionnel, attestation sur l'honneur ...

Si le pays accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration, vous pouvez présenter une fiche d'information traduite aux autorités étrangères :

<https://interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2014-Actualites/Duree-de-validite-de-la-CNI>

Un coworking à Châtel !

La réfection du bâtiment "Les Combelles" a permis l'ouverture de cet espace de travail ! Avoir à la fois un espace partagé et un espace privatif est un excellent moyen de rassurer les différents types de travailleurs.

Un réseau internet fiable et de qualité est également essentiel si l'on ne peut pas lâcher ses dossiers pendant les vacances. Un agent de la collectivité est régulièrement sur place pour veiller au bon accueil des clients ainsi qu'aux éventuelles demandes.

L'accès est possible 7J/7 de 6h00 à 22h00 toute l'année. Un service sur mesure, très apprécié ! Touristes, locaux, étudiants ou entreprises sont les bienvenus.

Informations et réservations en ligne :

<https://www.mairie-chatel.com/Coworking>

Contact : coworking@mairiedechatel.fr
87 chemin du Pessat - Les Combelles



Don d'organes : devenez donneur !

Être donneur

En France, chaque Français est considéré comme donneur d'organes sauf s'il a fait part de son opposition. C'est le principe du consentement présumé qui s'applique au don d'organes depuis 1976 et qui a été réaffirmé dans la loi santé de 2017. Vous trouverez sur cette page toutes les informations sur le fonctionnement mais aussi pour vous opposer si toutefois vous ne souhaitez être donneur d'organes.

Je souhaite devenir donneur d'organes après ma mort, que dois-je faire ?

C'est très simple, si vous êtes pour le don de vos organes après votre mort, légalement vous n'avez rien à faire !

En effet, la loi française stipule que dès votre majorité, vous êtes considéré comme favorable au don de vos organes après votre mort à moins de vous y être opposé de votre vivant, soit en vous inscrivant dans le registre National des Refus géré par l'Agence de la Biomédecine, soit en ayant fait part de votre opposition à vos proches. Toute carte de donneur n'a donc aucune valeur légale et il n'existe, en France, aucun registre national de donneur.

Ai-je besoin d'une carte de donneur ?

La loi indique que nous sommes tous présumés donneurs d'organes et de tissus, et il n'est donc en aucun cas nécessaire de posséder une carte de donneur. Être porteur d'une carte de donneur ne signifie pas que vous êtes inscrits sur un registre de donneurs. La carte de donneur en elle-même n'a aucune valeur légale, seuls sont reconnus l'inscription sur le registre national des refus, ou un document papier remis à vos proches. De plus, elle n'est que très rarement retrouvée dans les papiers des défunts.

En parler à ses proches reste la meilleure façon de s'assurer que sa volonté soit bien respectée, tout en les protégeant d'une question si difficile en rajoutant de la douleur à la douleur et bien souvent le regret, plus tard, de ne pas avoir dit oui.



Village ambassadeur du don d'organes

Le 3 juillet, M. Daniel Mouthon, Président de l'Association de Dons d'organes et de tissus du département de la Haute-Savoie et représentant du collectif Greffes+ accompagné de M. Chappuis, bénévole à l'association, sont venus signer avec M. le Maire et le Conseil Municipal la charte faisant de Châtel un Village Ambassadeur du Don d'Organes.

Des panneaux, ont été dévoilé aux entrées de notre village. Nous remercions l'association de dons d'organes et de tissus de s'être déplacée, et Châtel s'engage à promouvoir cette belle cause, autant qu'elle le peut !



Les associations de châtel

Association Amicale des Résidents de Châtel

Président : M. Jean-Jacques ROQUIGNY
161 chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL
jjroquignyot@gmail.com

Club Nautique de Châtel

Présidente : Mme Katharine DALE
Centre Aquatique Forme d'O - 188, Chemin de
l'Etringa - 74390 CHATEL
clubnautique.chatel@gmail.com

Châtel Tourisme

Président : M. Matthieu TRINCAZ
14 Route de Thonon - 74390 CHATEL
m.trincasz@chatel.com

Association des Jumelages de Châtel

Présidente : Mme Michèle TOCHET
398, Route de Thonon - 74390 CHATEL
edelweiss-hotel@wanadoo.fr

Ski Club de Châtel

Président : M. Edwige RUBIN
319, Rte de Pré La Joux - 74390 CHATEL
secretariat@skiclubchatel.fr

Association des Agriculteurs de Châtel

Président : M. Lionel GRILLET-MUNIER
53, Chemin du Rys - 74390 CHATEL
lionel.grillet-munier@laposte.net

L'harmonie Echo Alpin

Présidente : Mme Françoise FAVRE-FELIX
67 chemin de Sous le crêt - 74390 CHATEL

Syndicat des Hôteliers de la Vallée d'Abondance

Président : M. Pierre HAUTIN
55, Rte du Boude - 74390 CHATEL
vieuxfour@gmail.com

Foot Ball Club des Vétérans

Président : M. Julien VESIN
147 Ch des Grandes Mouilles
74390 CHATEL

Association des Commerçants

Président : M. Alexandre CREUZÉ
157 Rte du Linga - 74390 CHATEL
lescommercantsdechatel@gmail.com

Association des Portes du Soleil

Président : M. Georges COQUILLARD
1401, Rte de Vonnes - 74390 CHATEL

Education Populaire

Président : M. Jean-Luc VUARAND
690 Route de Thonon - 74390 CHATEL

Club de VTT - Razorbike Châtel

Président : M. Sylvain PLOTON
sylvainploton@gmail.com

Club de Belote

Présidente : Mme Brigitte CRUZ-MERMY
639, Rte de Thonon - Le Télémark
74390 CHATEL
val-joli@wanadoo.fr

Les Aînés de la Montagne

Président : Bernard LACROIX
709 route du Linga - 74390 CHATEL

Société de Chasse de Châtel

Président : M. Nicolas THOULE
1376 route de Vonnes - 74390 CHATEL
nicothoule@gmail.com

Association des Parents d'Elèves

Présidente : Mme Laureen LOUBRY
58, Rte de la Béchigne - 74390 CHATEL

Rando Rose du val d'Abondance

Présidente : Mme Sylvie TUPIN
109 route du Centre - 74390 CHATEL

Association Lou S'brouilleux

Président : M. Alan DAVID
148 chemin des Argeats - 74390 CHATEL

Association des Bénévoles de Châtel

Président : Elizabeth POWEL
74390 CHATEL
powell.elizabeth@orange.fr

Châtel Tonic Club

Président : Jessica COCHOT
41 chemin de Sous le Crêt - 74390 CHATEL

Association des Anciens d'AFN

Président : M. André VUARAND
109, Route du Centre - 74390 CHATEL

Amicale des Sapeurs-pompiers

Présidente : Mme Vanessa GURLIAT
101 Route du Linga - 74390 CHATEL

Art'titude 7.4

Président : M. Sébastien WARNIER BEL
58 route de la Béchigne - 74390 CHATEL
arttitude74@free.fr

Association des Centres de Vacances

Présidentes : Mmes Brigitte CRUZ-MERMY
et Catherine MACCHI
639, Rte de Thonon - 74390 CHATEL
val-joli@wanadoo.fr





CHÂTEL

Portes du *Soleil*



MERCI À NOS PARTENAIRES QUI NOUS ACCOMPAGNENT DANS NOS PROJETS ET RÉALISATIONS

